

# Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT  
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION: AV. DU MIDI 8, SION - RÉDACTION: IMP. GESSLER S.A., PRÉ FLEURI, SION  
TÉLÉPHONE 2 19 05 - 2 81 25 - CHÈQUES POSTAUX 112 1748  
SOCIÉTÉ DES ANNONCES PUBLICITAS S.A. - SION AVENUE DU MIDI 8 TÉLÉPHONE 2 44 22  
et ses agences en Suisse et à l'étranger

Feuille d'Avis du Valais

Tirage quotidien:

10307 ex.

contrôlé par la F. R. P. en date du 7.4.61

ABONNEMENTS:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 10.-	18.-	34.-
ÉTRANGER	FR. 15.-	27.-	50.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

## L'autoroute du Soleil en voie de réalisation

Commencée il y a quelques années cette importante artère internationale, la plus belle et la plus grande des autoroutes d'Italie est à peu près terminée. Le futur réseau italien d'autoroutes comprendra la liaison reliant Milan à Rome et Naples, d'une longueur totale de 738 kilomètres.



## Un visiteur venu de loin

Seize ans après la deuxième guerre mondiale, voici que le président de la République fédérale allemande est officiellement reçu à Paris. Il n'y a pas lieu, en général, d'accorder une très grande importance à de tels déplacements, où la propagande et l'apparat l'emportent presque toujours sur l'utilité. Cependant, pour cette visite allemande, on doit faire une exception. Il n'en résultera certes aucun acte diplomatique, aucun accord nouveau, mais ce voyage, pour cette simple raison qu'il a lieu, prend une grande signification.

En effet, depuis 1871, année qui vit la proclamation de l'Empire allemand, jusqu'à ce 22 juin 1961, soit pendant près d'un siècle, pas un seul chef de l'Etat allemand n'est venu à Paris en visite officielle. Qu'il s'agisse des empereurs, des présidents de la république, du Führer, une invitation de ce genre eût paru tout simplement inimaginable, et pas un seul des gouvernements français n'en aurait pris la responsabilité, il y a donc, au moins depuis quelques années, quelque chose de changé. Avec beaucoup de retard, on prend conscience de part et d'autre du Rhin, que les guerres entre Occidentaux sont des guerres civiles, qui se traduisent nécessairement par une avance de l'Est.

La guerre de 1870 permit aux Russes de restaurer leur puissance navale dans le bassin de la Mer Noire et de reprendre leur politique d'expansion vers la Méditerranée; celle de 1914 fournit à Lénine l'occasion d'installer le régime soviétique en Russie et de créer le premier Etat communiste; la deuxième guerre mondiale enfin, permit à Staline de conquérir la moitié de l'Europe, de mettre ses avant-postes à cent cinquante kilomètres du Rhin, et d'installer, en Albanie, une position méditerranéenne avancée. Il aura fallu de grands malheurs, et qui risquent de se révéler mortels, pour faire comprendre des vérités évidentes. Comme disait un grand homme politique, il aurait suffi de donner un peu afin de sauver tout, mais maintenant il faut tout donner pour essayer de sauver un peu.

Le voyage présidentiel peut toutefois se réclamer d'un précédent, quelque peu incomplet, s'il est possible de s'exprimer ainsi. En 1867, Guillaume Ier, qui n'était alors que roi de Prusse, puisque l'Empire n'existait pas encore, vint à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Comme échantillon de l'industrie prussienne, la maison Krupp exposait un canon de gros calibre, ce qui lui attira les éloges de Napoléon III; les événements qui suivirent allaient permettre au malheureux empereur de mesurer à quel point son admiration était justifiée. Vingt-quatre ans plus tard, la venue d'une personne appartenant à la famille impériale

causa un sérieux incident diplomatique. Il s'agissait de l'impératrice Victoria, veuve de Frédéric III, qui n'avait régné que cent jours, et mère de Guillaume II. Voulant se rendre à Londres, auprès de sa mère, dont elle portait le nom, l'impératrice désira visiter Paris, à titre uniquement privé. Il ne lui était pas possible de passer inaperçue. On apprit qu'elle s'était rendue à Versailles, qu'elle avait tenu à visiter cette Galerie des Glaces où son beau-père avait été proclamé Empereur allemand, et qu'au retour elle s'était arrêtée à Saint-Cloud, dont le château fut incendié pendant le siège de Paris. Cette princesse, que Bismarck détestait et qui, elle-même n'avait jamais aimé la Prusse, devint tout-à-coup et bien malgré elle, comme le symbole de l'arrogance allemande. Paul Déroulède emboucha le clairon, la Ligue des Patriotes fit écho, le gouvernement français organisa un départ discret; à Berlin, Guillaume II, si peu soucieux, en temps ordinaire, de l'honneur maternel, parla de mobiliser.

Une si fâcheuse expérience dissuada tous ceux qui auraient pu songer à quelque tentative de ce genre. Voit-on d'ailleurs Guillaume II débarquant à Paris. A quelques reprises il en exprima, paraît-il, le désir, sans se rendre compte que sa seule apparition eût certainement déclenché l'émeute.

Il fallut attendre jusqu'au 6 décembre 1938 pour assister à une visite officielle allemande. Ce jour-là, Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, vint à Paris. On était au lendemain de Munich et le chancelier Hitler affirmait qu'il n'avait plus aucune revendication territoriale à faire valoir. Le collègue français de Ribbentrop, qui était M. Georges Bonnet, montra plus de courtoisie que de confiance, et l'avenir lui donna raison. L'usage voulait alors qu'un ministre des Affaires étrangères d'une grande puissance, venant en mission auprès du gouvernement français, fut fait officier de la Légion d'honneur. — Il faut se rappeler que de tels voyages étaient alors exceptionnels, et prenaient un tout autre sens qu'aujourd'hui, où ils sont très ordinaires. — Mais, cette fois-ci, on s'écarta de la tradition, ce que les journaux soulignèrent, surtout les journaux français. Moins d'un an plus tard, c'était la guerre. Elle devait rouler tous les Européens, sans distinction de camp, dans un même désastre, et faire de leur malheureux continent une terre déchirée, dont le sort se décide à Washington et à Moscou. Et de cette commune souffrance allait surgir, chez ceux qui se qualifiaient réciproquement d'ennemis héréditaires, le sens d'une destinée commune. L'histoire a beau se répéter; on y trouve, de temps à autre, du nouveau.

Michel Campiche.

## L'ECONOMIE SUISSE SOUS LA LOUPE

### LA PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE...

...qui intéresse bien entendu le Valais au plus haut point a augmenté de 26 % de décembre 1960 à février 1961, nous apprend le dernier rapport de la commission de recherches économiques. Cette augmentation s'explique surtout par l'amélioration des conditions hydrauliques. Abstraction faite des livraisons aux chaudières électriques et aux pompes d'accumulation, la consommation indigène a disposé de 4.531 millions de kWh, soit 7 % de plus qu'un an auparavant. L'accroissement atteint 5.4 % pour les ménages, l'artisanat et l'agriculture, 10,3 % pour l'industrie et 13 % pour l'électrochimie et la métallurgie.

### LES OFFICES PUBLICS DE CONCILIATION...

...ont réglé dans l'année, 55 cas de conflits collectifs. (Vie Economique No. 5). La plupart des conflits affectaient l'industrie du bâtiment (10), l'industrie des terres et des pierres (8), celle des produits alimentaires et de consommation (6). De nombreux différends portaient sur la conclusion d'une convention collective (31), sur les salaires (26), ainsi que sur la durée du travail (12). Précisons bien que dans 45 cas, les instances ont abouti à un arrangement soit par un accord direct entre les parties (les plus nombreux), soit par acceptation d'une proposition de l'Office intéressé, soit par une sentence arbitrale de l'Office. L'Office valaisan est intervenu dans six cas qui ont tous été réglés par conciliation.

### L'AVS DOIT CONSERVER...

...le caractère d'une assurance de base et ne doit pas prendre celui d'assurance complète couvrant tous les besoins de l'existence. On est stupéfait de lire dans un organe professionnel helvétique une proposition visant à supprimer les caisses de retraite des entreprises privées... parce qu'elles constituent « un anachronisme à notre époque et empêchent de lutter en faveur d'une assurance officielle suffisante »!

A titre documentaire, il existe dans notre pays 12 à 13.000 institutions de prévoyance privée, qui sont des compléments de l'AVS, groupant quelques 695.000 assurés actifs, environ 100.000 épargnants et un nombre de bénéficiaires dépassant le demi-million. La fortune de ces institutions approcherait de 11 milliards de francs.

Voit-on l'incohérence d'une telle proposition visant à supprimer ces caisses et institutions? Les premières victimes en seraient les salariés qui non seulement ne toucheraient que leur part (les entreprises se bornant à ne reverser que la somme qui leur est imposée) mais devraient augmenter dans une forte proportion leurs versements à la nouvelle A.V.S.

### A FIN 1960, LE VALAIS COMPTAIT...

...vingt-six conventions collectives de travail sur un total de 1667 conventions pour la Suisse. Toujours pour le Valais, le nombre des conventions s'élève à quatre dans l'industrie métallurgique, à deux dans l'industrie des machines, dans les denrées alimentaires, l'industrie des pierres et des terres et le commerce de détail, etc.

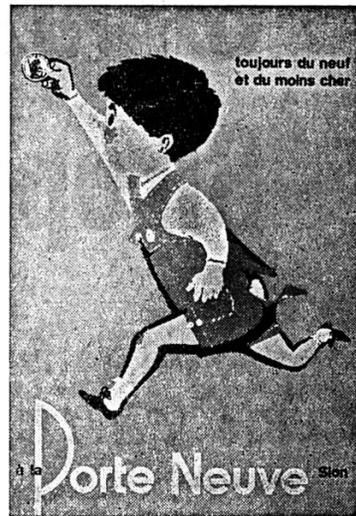
Les cantons de Zurich et de Berne viennent en tête avec, respectivement, 288 et 223 conventions collectives. L'industrie du bâtiment compte le plus grand nombre de conventions, soit 283.

### LES JEUNES FILLES PREFERENT...

...entrer en apprentissage dans les bureaux et le commerce (42,1 %), puis le service de maison (21,3 %), l'habillement (11,6 %), l'hygiène et la médecine (8,9 %).

En revanche, les jeunes gens donnent toujours leur préférence aux industries des métaux, des machines et de l'électrotechnique (39,8 %); viennent ensuite le commerce et les bureaux (15,6 %), les emplois techniques (10,8 %), l'industrie du bois (5,4 %) et le bâtiment (5,1 %).

En 1960, les services de l'orientation professionnelle en Valais seront occupés de 523 jeunes gens et de 673 jeunes filles.



## L'INSTANTANÉ

Sous le titre prometteur de « Pétrole et poésie », j'ai lu récemment dans un quotidien français la nouvelle originale que voici, résumée ainsi:

« Fin mai, la « Shell-Berre » présentait au comité des Gens de Lettres de France invité à Berre un très beau spectacle « Son et Lumière », dont les installations de la raffinerie, allumée de tous ses feux, constituaient le décor fantastique. Le titre de ce spectacle était « Lumière sur le monde », et il s'agissait d'un Oratorio dû au talent du polytechnicien-poète André de Peretti, sur une musique de Georges Delerue, avec le concours de l'Orchestre national de l'Opéra et des chœurs Raymond Saint-Paul. Cette expérience pleinement réussie démontra que l'Art et l'Industrie sont parfaitement conciliables. »

Oh, rassurez-vous! Je n'encouragerai pas mes amis valaisans à se servir de la future raffinerie du Bas-Valais pour un nouveau « Son et Lumière »... Lui faire une telle réclame serait pour le moins d'un goût douteux.

Mais par contre les travaux de Titans de la Grande-Divence me semblent pouvoir inspirer certains artistes, tant musiciens que littérateurs. Et d'autre part, de telles représentations à la fin des travaux seraient dignes de faire une belle réclame touristique pour le Val des Dix et la région de Sion. Avec les cars, l'accès au barrage n'a rien de compliqué durant la bonne saison, et l'attrait de la balade viendrait s'ajouter à celui du spectacle, dont la grandeur ne saurait échapper à personne. On pourrait aussi concevoir le « Ritz » actuel transformé en hôtel et pouvant héberger les touristes nocturnes.

Pourquoi ne chercherait-on pas à stimuler l'esprit créateur des jeunes en organisant un double concours, pour le texte et pour la musique?

Une telle réalisation aurait plusieurs buts. Elle ferait par exemple mieux comprendre l'énormité presque surhumaine de l'ouvrage. Elle montrerait aussi, dans l'intérêt de la protection des sites, ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire à tout prix. Il serait juste de mettre l'accent à la fois, et parallèlement, sur la grandeur et sur les dangers de telles entreprises.

Je vois très bien les grandes lignes d'un projet, qui d'ailleurs a déjà tenté des réalisateurs cinématographiques, dont notre talentueux Roland Muller et ses collaborateurs Aloys Theytaz et Jean Daetwiller.

Un « Son et Lumière » permettrait autre chose de plus abstrait et plus osé à la fois, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à quelques touches de démagogie qui n'ajoutent rien.

*J. Vallotton*

# la Source

## LAITERIE - PRODUITS LAITIERS ALIMENTATION GÉNÉRALE - PRIMEURS

### Tilsit suisse gras

le kg.

### 4.80 net

### Choux-fleur

le kg.

### -.70 net

### Sirop de grenadine

le l.

1.65 ./ 7 %

### 1.55 net

C'est clair... votre économie est à **la Source**

Champsec - Platta - Avenue de Tourbillon - Quartier de l'Ouest - Sous-le-Scex - Châteauneuf - Uvrier - Bramois

#### VACANCES PAYEES!

Etudiants (tes), ouvriers et employés, des vacances gratuites dans n'importe quelle station valaisanne durant les mois de juillet - août nous vous offrons en travaillant 1-2 heures par jour pour nous. Vente d'un article demandé. Ecrivez sans tarder, sous chiffre P M 11861 L à Publicitas Lausanne.

#### Voitures

On cherche à acheter d'occasion, voitures, avec embrayage automatique, Opel, Dauphine ou autre, dans cette grandeur.

Faire offres avec prix par écrit sous P. 20868 S. à Publicitas, Sion.

#### MONTANA

A vendre de particulier

#### TERRAIN

d'environ 2500 m<sup>2</sup> avec ancien chalet (intérieur rénové, confort, 5 lits). Situation agréable sur le plateau de Verma-la d'en haut, à 50 m. de la route, au sud du tremplin de saut de ski.

Prix global : Fr. 95.000.— (éventuellement 1000 m<sup>2</sup> avec le chalet Fr. 65.000.—).

S'adr. sur place ou tél. (027) 5.02.80.

#### LA REVISION DU MOTEUR

vous coûte moins que l'amortissement du véhicule en une seule année.

Réfléchissez combien cette révision peut être intéressante pour vous et songez un peu aux années après révision permettant de rouler admirablement pour peu d'argent.

Les moteurs du Valais refaits en Valais et garantis par Motorval. Devis, prix par votre garagiste



IMPRIMERIE GESSLER S.A., SION

#### Offre de la semaine

#### BLOUSE ET JUPE pour fillettes

de 6 à 15 ans.

#### BLOUSE

en popeline No-Iron blanche ou paille. Sans manches, encolure bateau

6 ans

5.50

plus 50 ct. par an

#### JUPE RAYEE

en coton glacé. Ceinture rigide, dos élastique. Deux poches

6 ans

6.90

plus 50 ct. par an



GRANDS MAGASINS

**Gonset**  
Sion

#### Que fait la loterie romande?



Elle offre du nouveau. Un billet gagnant sur cinq!

Choisissez cinq terminaisons de 1 à 5 ou de 6 à 0

Chacun de ces groupes est assuré de gagner un lot

De plus il y a deux gros lots

100.000.- et 100.000.-

et en tout plus de 40.000 autres lots

#### A N.-D. de Lourdes de Sierre

Dans les rues du vieux bourg, on peut voir des enfants infirmes juchés sur de hautes poussettes. Des sœurs dévouées s'en occupent. L'une d'elle m'accueille :

« La Loterie Romande, dit-elle, nous a permis d'acheter le petit car avec lequel nous transportons les infirmes qui doivent être opérés à Lausanne, à Genève ou ailleurs. Nous en conduisons régulièrement certains autres qui doivent suivre un traitement clinique chez des spécialistes.

» De plus, il nous faut parfois compléter les prestations des familles très pauvres.

» Ainsi, la Loterie Romande joue un rôle important pour sauver des enfants de chez nous de maux physiques très graves. Nous avons reçu d'elle 43 800 francs. Où aurait-il fallu trouver ailleurs une somme pareille? »

MERCREDI 5 JUILLET

Pour les foins...



NOTRE  
SPECIALITE:  
**Faulx  
Vindobona**  
acier diamant  
Styrie

Quincaillerie **CHABBEY, SION**  
Rue des Mayennets

**LEÇONS PRIVEES**

allemand, français, math. Encore quelques heures libres en juillet.

Yves Jeannotat, Ancien Stand, Sion  
Tél. 2.29.81 jusqu'au 30 juin.

**Capital bien placé...**

**Cuisiniers pensez-y!**

Fr. 240.000.—  
Situation: centre de Lausanne.

A remettre de suite Restaurant pour raison de santé. Curieux et intermédiaires s'abstenir.

Ecrire sous chiffre P N 11861 L à Publicitas Lausanne.

**Cidre de pommes SPÉCIAL**

**d'Oberaach**

fermenté, très doux et agréable à boire.  
La boisson préférée de l'amateur!

Demandez le cidre de pommes spécial d'Oberaach au restaurant, dans les magasins, chez notre dépositaire:

**Cyrille Bonvin, Sion - tél. 2 16 48**

ou directement à  
**OBSTVERWERTUNG OBERAACH**  
Tél. (071) 6 92 33 Livraison franco domicile

**DRAGUEUR**

en pelle butte est demandé pour la Gravière de Liddes, tél. 6.62.86 et 6.83.82.

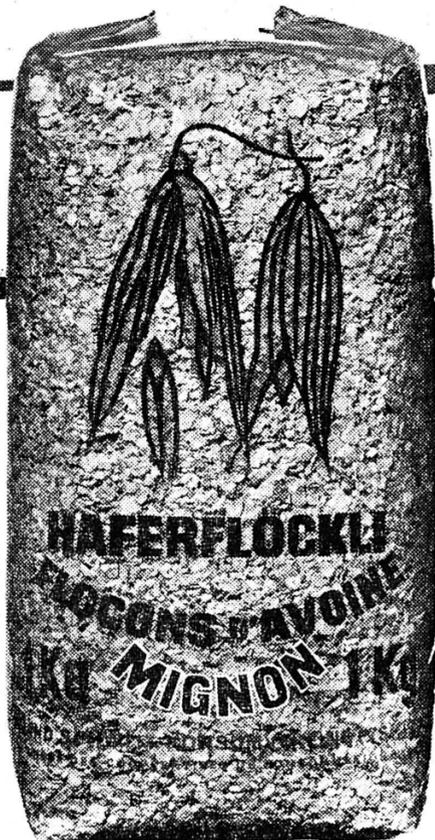
A vendre au Val d'Anniviers

**CHALET**

de 2 appartements de 3 et 4 chambres.  
Eau, électricité. Prix Fr. 35.000.—

Offres par écrit sous chiffre P 9348 S à Publicitas Sion.

**Y'a d'la joie!**



**1 kg**

**1 kg flocons d'avoine Mignon**  
Qualité fraîche et impeccable  
le sachet géant

**Fr. -.85**

avec ristourne

**copo - o**

**toujours mieux**

**en prix et qualité**

Cherchons  
**COUPLE**  
cuisinier capable de diriger une cuisine, sa femme comme caissière gouvernante. Place d'avenir. Bon salaire. Logement à disposition.

Ecrire sous chiffre N 131791 X, à Publicitas, Genève.

**URGENT!**

Je cherche  
**1 ou 2 bons manœuvres**

ayant permis de conduire et qui pourraient être formés comme monteurs.

Entrée de suite ou à convenir.

Se présenter chez

**Gilbert Rebord**

Serrurerie  
Pratiferi - Sion

On cherche  
**remplaçante**  
pour 15 jours. De suite. Café Domino, Sion.  
Tél. (027) 2.12.23.

**Land-Rower**  
8 CV, 13600 km au moteur, révisée (suspension, freins et direction à neuf), peinture, capote et sièges neufs. Prix intéressant.

Case 140, Lausanne-Riponne.

On cherche  
**1 sommelière**  
(débutante acceptée).

Auberge « A la Belle Ombre », F. Barlatey, Bramois.

A vendre

**Vauxhall**  
super Victor, 7 CV, 1957, de première main. Magnifique occasion.

S'adresser Garage 13 Étoiles, Sierre.  
Tél. (027) 5.02.72.

On cherche pour Sion  
**sommelière**  
pour tout de suite. Gain très intéressant.  
Tél. (027) 2.23.61.

A louer, aux  
**Mayens de Sion**  
**chalet meublé**  
3 pièces. Libre de suite.

Ecrire sous chiffre P 9325 S à Publicitas Sion.

**MARTIGNY-VILLE**  
à vendre

**maison d'habitation**

deux appartements de 4 et 5 pièces avec confort; construction récente; surface de la parcelle 1300 m2 environ. Prix à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre P. 90478 S. à Publicitas, Sion.

**Chambre à louer**

On en cherche une avec confort pouvant être occupée dès le 1er juillet.  
Pour jeune homme sérieux.  
Faire offre à la Rédaction « Feuille d'Avis du Valais », tél 2.19.05 ou 2.31.25.

A vendre **1 remorque** de tracteur év.

contre une remorque de jeep.  
Ecrire sous chiffre à P. 20852 S. Publicitas Sion.

**échanger**



La belle confection  
AVENUE DE LA GARE - SION

On cherche un  
**chauffeur**

de taxi. Travail régulier.  
S'adr. à Laurent Gilloz, transports, Sion.

**PERDU**  
parcours av. Gare - Jardin public un

**bracelet en or**  
Tél. 2.27.28.

On cherche à louer à Sion pour jeune fille sérieuse

**1 chambre**  
meublée.  
Ecrire sous chiffre P. 20873 S. à Publicitas Sion.

Je cherche à louer 25 juillet - 25 août

**chalet**  
Haut ou Bas-Valais, pour famille 2 personnes 2 enfants. Si possible cuisine.  
Faire offres: Théa, 9 Contamines, Genève, tél. (022) 25.25.16.

Cie d'Assurances Nationale Suisse  
Agence générale du Valais à Sion cherche  
**Employée de bureau**  
habile sténodactylo

Place stable et bien rétribuée. Mise au courant d'un travail varié et intéressant.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire.

Maurice d'Allèves, agent général, tél. 2.24.44.

**Sténo-dactylo**  
diplôme commercial, 3 ans de pratique, cherche emploi.  
Libre de suite.  
Ecrire sous chiffre P 9303 S à Publicitas Sion.

**Apiculteurs**  
Occasion unique  
A vendre pour cessation d'exploitation 30 colonies DT, pastorale, et tous les cadres de hausse 40 m/m, avec récolte pendante.  
Rucher exempt de maladie, contrôlé par inspecteur.  
Tél. au (026) 6.16.60.

A vendre  
**pompe d'arrosage**  
300 l. à la minute. Peu servi. Cause double emploi.  
S'adr. Dussex Joseph, Saillon.



nouveau  
**vita**

graisse friande  
en boîte idéale

Faites  
confiance à Vita -  
faites  
l'essai de Vita!



Puisez Vita dans sa boîte à la cuillère. Vous serez surprise et ravie: elle est si tendre, si onctueuse, exactement comme vous avez toujours désiré votre graisse! Vita, pure et végétale, renferme un pourcentage spécialement élevé d'éléments non saturés, dont le rôle important est souligné par les diététiciens modernes.

Vi3/2

Vita avec vitamines A+D - un produit SAIS!

**Imprimerie Gessler S.A. Sion**

**Cinéma «La Matze»** TEL. 2 25 78  
S I O N

★ GRAND ECRAN PANORAMIQUE ★  
DU JEUDI 22 AU LUNDI 26 JUIN A 20 H. 30  
DIMANCHE MATINEE A 15 H.

2me Bureau français...  
contre la Gestapo...

**PELTON  
D'EXECUTION**

avec Pierre RENOIR, Lucien GOEDEL, Yvonne GAUDEAU  
et Robert DALBAN

Une réalisation de BERTHOMIEU

Admis dès 16 ans révolus Location dès 19 h.

Je suis acheteur de 1  
ou 2

chars de foin

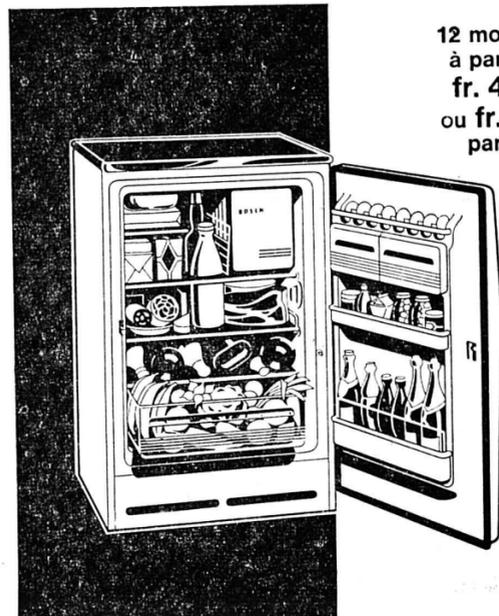
Rendus à domicile.  
Tél. (027) 2.46.05.

**Dentiers**

**Emile MOTTIER**

Réparation rapide de toutes prothèses  
dentaires.

Pratiferi 29 (près de l'Arsenal) Sion.  
Tél. 2 32 59.



12 modèles  
à partir de  
fr. 498.-  
ou fr. 17.-  
par mois

le frigo  
à compresseur  
**LE PLUS VENDU**  
en Suisse

**BOSCH**

**BAUD & SENGGEN S.A.**

31, Avenue de la Gare - S I O N

Tél. (027) 2 25 31 - 2 45 31

*En bouteille d'un litre, si avantageux!*



**le grand verre de 2 dl.  
revient donc à 15 ct.**

**VIVI-KOLA**

la marque suisse

A vendre, aux Potences

**propriété arborisée**

environ 2000 m2.

Offres écrites sous chiffres P 9324 S à  
Publicitas Sion.

Pour cause de manque de place, à vendre  
jeunes

**poules leghorn**

sélectionnées

de deuxième année en ponte. Très fortes  
pondeuses, au prix de Fr. 8.- pièce.

S'adresser à Michelet René, Parc Avicole,  
Aproz, tél. (027) 2.49.08.

**SIERRE**

24 - 25 JUIN

**Fête romande  
des Jodleurs**

900 participants - Cantine couverte  
Lanceurs de drapeau - Joueurs de  
cor des Alpes - Grande tombola

Dimanche à 14 h.:

**GRAND CORTEGE FOLKLORIQUE**

Samedi et dimanche soir:

**GRAND BAL à la halle de fête**

Distributeur pour la Suisse romande: Henniez-Lithiné SA, Henniez

# Attilio Moresi enlève brillamment le Tour de Suisse à l'issue d'une dernière étape sans grande histoire



A son arrivée à Lucerne, Attilio Moresi fut très entouré par la colonie tessinoise : c'est le premier coureur d'outre-Gothard à inscrire son nom au palmarès de la grande épreuve de l'UCS.

(Photo Schmid)

Comme on le prévoyait, la dernière étape du Tour de Suisse, qui conduisait les 45 rescapés de Payerne à Lucerne sur 249 kilomètres, a été une longue marche triomphale au cours de laquelle aucune attaque ne fut portée contre le maillot jaune Attilio Moresi. Celui-ci a donc remporté cette 25<sup>e</sup> édition de la grande boucle helvétique.

Avec la victoire de Moresi, le bilan des 25 éditions du Tour de Suisse passe maintenant en faveur des Suisses, qui comptent treize victoires contre douze aux étrangers. Rappelons quels furent les vainqueurs suisses : Litschi, Zimmermann, Wagner, Kubler (3), Weilenmann, Koblet (3), Graf, Ruedg et Moresi. Quant aux étrangers, ils eurent noms : Bulla, Geyer, Rinaldi, Garnier, Valetti, Bartali (2), Fornara (4) et Junkermann.

Comme déjà dit, la dernière étape ne fut qu'une longue promenade. Au cours des 75 premiers kilomètres, une seule tentative, celle du Hollandais van den Steen, contrôlé par Couvreur, fut enregistrée. Elle fut toutefois sans lendemain de sorte qu'à Lyss, après le premier tiers de l'étape, le retard sur l'heure (qui prévoyait une moyenne de 38 km. 680) était déjà d'un quart d'heure — à Berthoud (km. 125), le retard avait passé à une demi-heure car rien ne s'était toujours produit.

## GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Dans la légère montée sur Linden (km. 162) où se disputait le dernier sprint pour le Grand Prix de la Mon-

tagne, le Belge Couvreur, déjà assuré de la première place du classement général, passait en tête et le restait jusqu'au sommet où il précédait Ruedg, Moresi, Hollenstein, Planckaert, Gimmi, Graf, Plattner, Tinazzi et Barale. Derrière, tous les autres coureurs passaient groupés en moins de 30".

Rien ne se produisit dans l'Entlebuch et c'est seulement dans une courte côte située à sept kilomètres de l'arrivée que quelques coureurs furent lâchés. Il en resta tout de même 37 pour disputer le sprint final à Lucerne, sprint qui revint à l'Allemand Oldenburg.

Les forfaits de Nencini, Pambianco et Defilippis ayant été confirmés, l'équipe italienne pour le Tour de France aura la composition suivante : Renzo Accardi, Graziano Battistini, Guido Boni, Carlo Brugnami, Guido Carlesi, Roberto Falaschi, Vito Favero, Imerio Massignan, Mario Minieri, Armando Pellegrini, Ezio Pizzoglio et Adriano Zamboni.

Classement de la dernière étape, Payerne-Lucerne (249 km.) :

1. Horst Oldenburg (Al) 6 h. 57 35 (moyenne 36,250) ;
2. Strehler (S) ;
3. Mazzacurati (I) ;
4. Ruedg (S) ;
5. Tinazzi (I) ;
6. Van Egmond (Hol) ;
7. Echenard (S) ;
8. Hollenstein (S) ;
9. Plattner ;
10. Luisier ;
11. Graf ;
12. ex-aequo Lutz, Fuchs, Hauenstein, Maurer Binggeli, Biolley, Moresi (tous suisses), Conti, Guarguolini, Barale, Di Maria, Fezzardi, Azzini, Bono, Marzaioli, Venturini (tous italiens), Postl (Aut), Cou-

vreur, Molenaers; Planckaert, Roman, Ongenaer, van Wynsbergue (tous belges), Westdorp, van den Steen (Hol), Kemper (Al), tous même temps que Oldenburg ; 38. Gallati (S) 6 h. 58 05 ; 39. Schleuniger (S) ; 40. Gimmi (S) ; 41. Renz (Al) ; 42. Christian (Aut) ; 43. Meuleman (B) ; 44. Pardini (I).

L'Allemand Puschel a abandonné.

Classement final par points :  
1. Moresi (S) ; 2. Mazzacurati (I) ; 3. Ruedg (S) ; 4. Barale (I) ; 5. Planckaert (B) ; 6. Couvreur (B).

Classement final par équipes :  
1. Carpano 111 h. 25 11 ; 2. Ignis 111 h. 55 28 ; 3. San Pellegrino 112 h. 34 06 ; 4. Mittelholzer-Cynar 112 h. 47 33 ; 5. Tigra 113 h. 12 18.

## Classement général final :

1. Attilio Moresi (S) 37 h. 08 06 ;
2. Couvreur (B) 37 h. 12 16 ;
3. Ruedg (S) 37 h. 15 18 ;
4. Mazzacurati (I) 37 h. 17 16 ;
5. Barale (I) 37 h. 21 13 ;
6. Azzini (I) 37 h. 21 19 ;
7. Bono (I) 37 h. 21 38 ;
8. Planckaert (B) 37 h. 22 44 ;
9. Di Maria (I) 37 h. 28 27 ;
10. Gimmi (S) 37 h. 30 38 ;
11. Lutz (S) 37 h. 31 45 ;
12. Pardini (I) 37 h. 33 48 ;
13. Conti (I) 37 h. 39 44 ;
14. Postl (Aut) 37 h. 42 20 ;
15. Molenaers (B) 37 h. 45 41 ;
16. Tinazzi (I) 37 h. 46 43 ;
17. Roman (B) 37 h. 50 09 ;
18. Maurer (S) 37 h. 51 12 ;
19. LUISIER (S) 37 h. 56 05 ;
20. Van den Steen (Hol) 37 h. 57 34 ;
21. Christian (Aut) ;
22. Westdorp (Hol) ;
23. Van Egmond (Hol) ;
24. Gallati (S) ;
25. Renz (Al) ;
26. Graf (S) ;
27. Hollenstein (S) ;
28. Strehler (S) ;
29. Kemper (Al) ;
30. Marzaioli (I) ;
31. Ongenaer (B) ;
32. Fezzardi (I) ;
33. Binggeli (S) ;
34. Van Wynsbergue (B) ;
35. Fuchs (S) ;
36. Meulemann (B) ;
37. Oldenburg (Al) ;
38. Schleuniger (S) ;
39. Plattner (S) ;
40. Guarguolini (I) ;
41. Echenard (S) ;
42. Biolley (S) ;
43. Hauenstein (S) ;
44. Venturini (I).

Passage pour le Grand Prix de la Montagne à Lindenhöhe (917 m. -km. 162) :

1. Couvreur (B) ;
2. Ruedg (S) ;
3. Moresi (S) ;
4. Hollenstein (S) ;
5. Planckaert (B) ;
6. Gimmi (S) ;
7. Graf (S) ;
8. Plattner (S) ;
9. Tinazzi (I) ;
10. Barale (I) suivi du peloton.

Classement final du Grand Prix de la Montagne :

1. Hilaire Couvreur (B) 36 pts ;
2. Ruedg (S) 29 ;
3. Moresi (S) 25 ;
4. Gimmi (S) 22,5 ;
5. Lutz (S) 17 ;
6. Tinazzi (I) et Plattner (S) 15 ;
8. Postl (Aut) 14.

# Le Tour de France part dimanche de Rouen

Quelques jours avant son départ, le 48<sup>e</sup> Tour de France a sans doute perdu l'un de ses favoris, l'Italien Gastone Nencini, dernier maillot jaune, qui a renoncé à la Grande Boucle après son abandon dans le Tour de Suisse. En revanche, l'équipe de France se trouve enrichie d'un coureur de classe, Joseph Grossard, auteur d'une brillante saison. Toutes les grandes compétitions d'avant le Tour sont maintenant terminées et la grande épreuve itinérante à travers la France doit connaître un nouvel épisode glorieux.

## FORMULE NOUVELLE

Depuis 1903, la formule du Tour n'a jamais cessé d'évoluer. Ainsi, cette année, il sera bicéphale et les spectateurs toujours plus nombreux suivront avec la même passion la lutte pour le maillot jaune et de St-Etienne à Paris, celle pour la conquête du nouveau maillot jaune à bandes blanches qui moulera le torse du leader du Tour de l'Avenir, disputé par les amateurs. Le Tour des professionnels se déroulera du 25 juin au 16 juillet, le Tour de l'Avenir du 2 au 16 juillet.

Cette évolution du Tour est donc une révolution puisque, en désignant le meilleur routier professionnel, elle permettra au meilleur amateur d'avoir les mêmes honneurs.

## L'EVOLUTION DU TOUR

En 1912, il y avait eu des équipes de marques et les coureurs dits « isolés ». L'année suivante, les organisateurs étaient revenus au classement par addition de temps qui avait permis à Philippe Thys de remporter une belle victoire. 1919 avait marqué la reprise de la Grande Boucle ; le maillot jaune était devenu l'emblème du leader. En 1922, l'Izard faisait son apparition et des bonifications étaient accordées aux vainqueurs d'étapes. Deux ans plus tard, les Italiens enlevaient leur première victoire avec Bottechia, porteur du

maillot jaune de bout en bout. 1926 s'était distingué par le record du kilométrage : 5 745 kilomètres. Mais la plus grande révolution intervint en 1930 avec la création par Henri Desgranges des équipes nationales et du challenge par équipes.

C'est en 1931 que les « touristes-routiers » firent leur entrée dans le Tour de France. Créé en 1934, le Grand Prix de la Montagne donnait aux grimpeurs l'occasion d'attirer l'attention des foules. Peu avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale, les étapes contre la montre vinrent augmenter les chances des spécialistes de l'effort solitaire. A la reprise, en 1947, le dernier du classement général se trouvait éliminé. En 1953, pour le Tour du cinquantenaire, on assista à la naissance du « maillot vert » qui désignait le leader du classement par points. En 1956, le Tour se plaçait sous le signe de la vitesse avec le maximum d'étapes contre la montre, ce qui entraîna la chute du record de moyenne.

Cette année, le Tour présente la particularité de tourner dans le sens ouest-est, d'abandonner la Bretagne et de franchir les Alpes avant les Pyrénées. Ces dernières, qui se placent à quatre étapes de l'arrivée, joueront donc un rôle très important.

## LES EQUIPES AU DEPART

Au départ du Tour des professionnels s'aligneront onze équipes de douze coureurs (huit équipes nationales : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Hollande et Suisse-Luxembourg, plus trois équipes régionales : Ouest-Sud-Ouest, Paris-Nord-Est et Centre-Midi). Il y aura 21 étapes (comme en 1960 mais contre 22 en 1959 et 24 en 1958) dont deux contre la montre. L'étape la plus longue sera Périgueux-Tours (302 km.) et la plus courte Rouen - Versailles (138 km.). Il n'y aura qu'une journée de repos à Montpellier. Les cols de haute monta-

gne seront ceux de la Croix de Fer (2 067 km.), du Mont-Cenis (2 083), de Superbagnères (1 800) et réunis dans la même 17<sup>e</sup> étape, ceux de Peyresourde (1 563), Aspin (1 480), Tourmalet (2 114) et Aubisque (1 710).

Le Tour 1961 fera une légère incursion en Belgique et en Italie, les coureurs quitteront Rouen le 25 juin pour Versailles et repartiront de Pontoise pour Roubaix, Charleroi, Metz, Strasbourg, Belfort, Chalon, St-Etienne, Grenoble, Turin, Antibes, Aix-en-Provence, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Luchon, Pau et Bordeaux. De la capitale de la Gironde, les rescapés seront transportés jusqu'à Bergerac et poursuivront vers Limoges, Tours et enfin Paris. Soit au total 4 381 km. 500.

## ANQUETIL FAVORI

D'ores et déjà, un grand favori semble réunir autour de son nom l'unanimité des pronostiqueurs : le Français Jacques Anquetil. Agé de 27 ans, le Normand a atteint la plénitude de sa condition physique et, s'il n'a pas gagné le Giro cette année, il le doit à quelques erreurs qui n'entament pas sa classe. Pourtant, Anquetil reste un peu allergique à la grande altitude et les mauvaises conditions atmosphériques lui sont néfastes. Si l'été qui commence mérite son nom, Jacques Anquetil peut nourrir de légitimes ambitions. Mais le Luxembourgeois Charly Gaul qui, lui, ne craint ni la pluie ni la montagne, sera un redoutable adversaire pour le Français !

## Moresi : Non au Tour de France

A Payerne, Attilio Moresi a annoncé qu'il renonçait définitivement à prendre part au Tour de France. Il n'a pas signé son contrat. Les motifs de son forfait paraissent raisonnables. Il estime en effet que même dans leur plus brillante période, des hommes comme Kubler et Koblet ont éprouvé des difficultés pour trouver les ressources physiques nécessaires à une participation aux trois grands tours. Le comité national du cyclisme a en outre enregistré le désistement de Erwin Lutz, qui préfère être intégré dans l'équipe helvétique du Tour de l'Avenir.

## Les sélections définitives

Le Comité national, en raison de l'irrésolution de René Strehler et le désistement catégorique de Schleuniger (prévu comme remplaçant), ne peut finalement compter sur ces deux hommes et se voit contraint à ne présenter que six coureurs au départ, laissant ainsi aux Luxembourgeois le soin de compléter l'équipe, où la représentation sera donc égale entre les deux pays.

Compte tenu de ces modifications, le Comité national a formé les deux sélections suivantes :

Tour de France (directeur sportif Alex Burtin) : Rolf Graf, Fredy Ruedg, Kurt Gimmi, Jean Luisier, Serge Ruchet, Fritz Gallati.

Tour de France de l'avenir (directeur sportif Hans Martin) : Erwin Lutz, Rolf Maurer, Ernest Fuchs, Roland Zöffel, Erwin Haisli, Giovanni Albisetti, Hermann Schmidiger, André Echenard, Adolf Heeb/Liechtenstein, Hans Lüthi. L'équipe définitive ne comprendra que huit coureurs.

## Et voici le Tour de l'Avenir...

Le Tour de l'Avenir, créé, on le sait, pour amener de nouvelles nations dans le Tour de France, ne comportera que 14 étapes dont le kilométrage sera réduit par rapport à celles du grand tour. C'est pourquoi, si les lieux d'arrivée seront communs pour les deux épreuves, les lieux de départ, en revanche, seront souvent différents. Voici les étapes de ce Tour de l'Avenir :

- 2 juillet : St-Etienne - St-Etienne (circuit en ligne sur 145 km.) ;
- 3 juillet : St-Etienne - Grenoble (171 km.) avec les cols du Grand Bois et de Porte ;
- 4 juillet : St-Jean de Maurienne-Turin (144 km) avec le col du Mont Cenis ;
- 5 juillet : Cuneo-Antibes (149 km.) avec les cols de Tende, de Brouis et de Braus ;
- 6 juillet : Antibes-Aix-en-Provence (202 km.) avec les cols du Petit-Galibier et du Cengle (500) ;
- 7 juillet : repos ;
- 8 juillet : circuit à Montpellier (159 km.) ;
- 9 juillet : Montpellier-Perpignan (175 km.) ;
- 10 juillet : Perpignan-Toulouse (202 km.) ;
- 11 juillet : St-Gaudens-Luchon (151 km.) avec les cols des Ares, du Portillon et Superbagnères ;
- 12 juillet : Bagnères-de-Bigorre-Pau (151 km.) avec les cols du Tourmalet et de l'Aubisque ;
- 13 juillet : Mont-de-Marsan - Bordeaux (131 km.) ;
- 14 juillet : Limoges - Limoges (circuit contre la montre de 41,650 km.) ;
- 15 juillet : Limoges-Tours (200 km.) ;
- 16 juillet : Blois-Paris (185 km.).

## Les derniers tuyaux

Edouard Delberghe, en mauvais état de santé, ne disputera pas la « Grande Boucle » au sein de l'équipe de France. Il sera remplacé par Jean Forestier. Celui-ci cédera sa place dans l'équipe Centre-Midi à Gérard Thiélin.

L'Italien Arnaldo Pambianco, vainqueur du récent Tour d'Italie, a annoncé son renoncement définitif au Tour de France.

De passage à Paris, Nino Defilippis a déclaré que dès son retour à Milan, jeudi, il s'entreferait avec les dirigeants italiens responsables de la formation de l'équipe italienne du Tour de France. Compte tenu des forfaits enregistrés ces derniers jours, dont celui de Nencini et la confirmation du fait que Pambianco refuse d'être intégré à l'équipe transalpine, il est possible que Defilippis, s'il obtenait satisfaction en ce qui concerne la présence d'au moins deux de ses coéquipiers habituels, revienne sur sa décision initiale de ne pas participer au Tour.

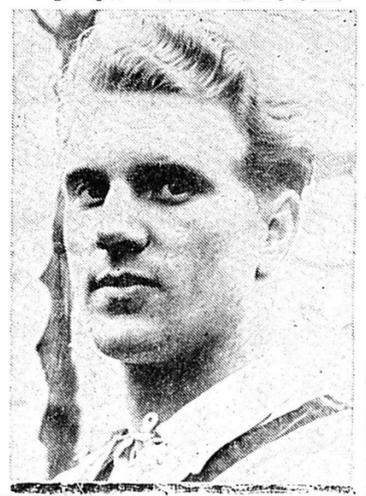
## ● GYMNASTIQUE

### Nouvel entraîneur national

Au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne, le comité central de la Société fédérale de gymnastique a présenté le nouvel entraîneur national engagé à la suite des succès enregistrés aux Jeux olympiques de Rome et pour tenter de recruter en Suisse une élite digne du passé. Il s'agit de Hans Holliger, âgé de 31 ans, maître de gymnastique à Zurich, qui fit partie pendant de nombreuses années de l'équipe nationale helvétique.

## Communiqué officiel du FC Sion

Dans sa dernière séance le comité du FC Sion a engagé pour la saison 1961-62, M. Karl Heinz Spikofski, né le 24.2.1927 comme joueur-entraîneur pour sa première équipe. M. Spikofski a joué la saison dernière avec le Wormatia 08 Worms, club allemand professionnel de 1<sup>ère</sup> division qui a obtenu la 6<sup>e</sup> place de son groupe. Comité du FC Sion.



Voilà maintenant confirmée la nouvelle que nous avions annoncée hier. L'acquisition de Karl-Heinz Spikofski en tant qu'entraîneur-joueur portera très certainement ses fruits dès la saison prochaine sans doute. Depuis la semi-retraite de Jacques Guhl, comme footballeur s'entend, le FC Sion avait semblé piétiner. L'équipe paraissait encore se chercher la saison dernière, ceci en dépit des fausses apparences du début du championnat où la première garniture fut accompagnée, il faut le reconnaître, par une certaine dose de chance et de réussite.

Avec un entraîneur-joueur qui possède d'indéniables qualités techniques et tactiques (il a fait ses preuves en Allemagne, en France et en Italie chez les professionnels), le FC Sion est capable d'accomplir une brillante saison 1961-1962. C'est ce que nous lui souhaitons de tout cœur. J.-Y. D.

## Voici quelles seront les 21 étapes

- 25 juin : 1<sup>re</sup> étape : a) Rouen-Versailles en ligne (138 km.) ; b) circuit autour de Versailles contre la montre (départs individuels) 28 km. ;
  - 26 juin : 2<sup>me</sup> étape, Pontoise-Roubaix (229 km.) ;
  - 27 juin : 3<sup>me</sup> étape, Roubaix-Charleroi (195 km.) ;
  - 28 juin : 4<sup>me</sup> étape, Charleroi-Metz (242 km.) ;
  - 29 juin : 5<sup>me</sup> étape, Metz-Strasbourg (221 km.) ;
  - 30 juin : 6<sup>me</sup> étape, Strasbourg-Belfort (183 km.) ;
  - 1<sup>er</sup> juillet : 7<sup>me</sup> étape, Belfort - Chalon-sur-Saône (212 km.) ;
  - 2 juillet : 8<sup>me</sup> étape, Chalon-sur-Saône - St-Etienne (237 km.) ;
  - 3 juillet : 9<sup>me</sup> étape, St-Etienne - Grenoble (229 km.) ;
  - 4 juillet : 10<sup>e</sup> étape, Grenoble-Turin (245 km.) ;
  - 5 juillet : 11<sup>me</sup> étape, Turin-Antibes (236 km.) ;
  - 6 juillet : 12<sup>me</sup> étape, Antibes - Aix-en-Provence (202 km.) ;
  - 7 juillet : 13<sup>me</sup> étape, Aix-en-Provence - Montpellier (177 km.) ;
  - 8 juillet : 14<sup>me</sup> étape, Montpellier-Tours (302 km.) ;
  - 9 juillet : 15<sup>me</sup> étape, Tours-Paris (247 km.) ;
  - 10 juillet : 16<sup>me</sup> étape, Perpignan-Toulouse (202 km.) ;
  - 11 juillet : 17<sup>e</sup> étape, Toulouse-Luchon (207 km.) ;
  - 12 juillet : 18<sup>e</sup> étape, Luchon-Pau (198 km.) ;
  - 13 juillet : 19<sup>e</sup> étape, Pau-Bordeaux (207 km.) ;
  - 14 juillet : 20<sup>e</sup> étape, Bergerac-Périgueux (71 km. 500 contre la montre, départs individuels) ;
  - 15 juillet : 21<sup>e</sup> étape, Périgueux-Tours (302 km.) ;
  - 16 juillet : 22<sup>e</sup> étape, Tour-Paris (247 km.) ;
- Voici d'autre part les cols qui seront franchis durant ce 48<sup>e</sup> Tour :
- 5<sup>me</sup> étape : col du Donon (739 m.), Champ du Messin (1010) ;
  - 6<sup>me</sup> étape : col de la Schlucht (1159), ballon d'Alsace (1178) ;
  - 8<sup>me</sup> étape : col des Sauvages (723) ;
  - 9<sup>me</sup> étape : col du Grand Bois (1160), col du Granier (1134), col du Cucheron (1140), col de Porte (1325) ;
  - 10<sup>me</sup> étape : col de la Croix de Fer (2067), col du Mont-Cenis (2083) ;
  - 11<sup>me</sup> étape : col de Tende (1320), col de Brouis (880), col de Braus 1002 ;
  - 12<sup>me</sup> étape : Le Petit Galibier (550), le Cengle (500) ;
  - 16<sup>me</sup> étape : col des Ares (796), col du Portillon (1308), Superbagnères (1800) ;
  - 17<sup>me</sup> étape : col de Peyresourde (1563), col d'Aspin (1480), col du Tourmalet (2114) et col d'Aubisque (1710) ;

# MEMENTO

## RADIO-TV

JEUDI 22 JUIN

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ; concert matinal ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Divertissement musical ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.35 Soufflons un peu ; 12.45 Informations ; 12.55 Le Caporal épinglé ; 13.05 Disc-O-Matic ; 13.40 Compositeurs suisses ; Arthur Honegger ; 14.00 Fin ; 16.00 Quelque part dans le monde ; 16.15 Danse à domicile ; 16.30 La vie culturelle en Italie ; 17.00 Radio-Jeunesse ; 18.00 L'information médicale ; 18.15 Le micro dans la vie ; 18.45 Souvenir de Paul Golay ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.50 L'Etrange Testament de Monsieur Lindorf ; 20.15 Echec et mat ; 21.00 Discoparade ; 21.45 Le concert du jeudi ; 22.30 Informations ; 22.35 Le miroir du monde ; 23.00 Ouvert la nuit ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19.00 Programmes de Sottens et de Monte-Ceneri ; 19.00 Mosaïque musicale ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.12 En vitrine ; 20.20 Le Caporal épinglé ; 20.30 Disc-O-Matic ; 21.05 Visiteurs d'un soir ; 21.35 Swing-sérénade ; 22.00 Escaltes ; 22.15 Programmes de Sottens et de Monte-Ceneri ; 22.25 Dernières notes, derniers propos.

TELEVISION

17.30 L'heure des enfants ; 18.30 Fin ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Les J3 ; 21.45 Dernières informations ; 21.50 Téléjournal ; 22.05 Fin.

### PREVISIONS VALABLES JUSQU'À JEUDI SOIR

Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : en général beau temps, par moments nuageux dans l'après-midi, surtout en montagne. Quelques averses ou orages locaux y sont possibles. Températures comprises entre 25 et 30 degrés en plaine l'après-midi. Augmentation des vents du sud-ouest à ouest en altitude. Vents locaux en général faibles en plaine. Sud des Alpes et Engadine : en général beau temps, ciel variable, par moments très nuageux. Quelques averses ou orages locaux. Températures comprises entre 25 et 30 degrés en plaine l'après-midi. En montagne, faibles vents du secteur sud-ouest.

### SIERRE

Bourg (tél. 5 01 18) - « Un témoin dans la ville », avec Lino Ventura. Dès 18 ans révolus.  
Casino (tél. 5 14 60) - « Les marines attaquent », avec Alan Ladd et Sidney Poitier. Dès 16 ans révolus.  
Basket-ball - Entraînement lundi et jeudi à 19 h. 45, à la place des écoles. Minimes, tous les samedis à 14 heures.  
Société de chant « Edelweiss » Muraz - Vendredi, répétition générale à 20 h. au local.  
Gymns-Hommes - Jeudi, répétition à 20 h.

CAS - Samedi et dimanche 24 et 25 juin, cours de varappe. Renseignements et inscriptions au stamm dès mercredi 21 juin.

Gérodine - Jeudi, concert au château de Villa. Présence indispensable. Dimanche, cortège pour la Fête romande des Jodleurs.

Ste-Cécile - Répétition générale vendredi, à 20 h. 30.

Chanson du Rhône - Répétition sur convocation.

Musique des Jeunes - Congé jusqu'en septembre.

Château de Villa - Exposition Fred Fay du 10 juin au 2 juillet.

La Locanda - Tous les soirs : Trio Brühart et ses orgues de cinéma. Ouvert jusqu'à 2 h.

Ermitage - Ouvert jusqu'à 1 heure.

Pharmacie de service - Pharmacie ZENRUFFINEN (tél. 5 10 29).

### SION

Arlequin (tél. 2 32 42) - « La ruée vers l'Ouest », un grand film d'action.

Lux (tél. 2 15 45) - « Le génie du mal », avec Orson Welles.

Capitole (tél. 2 20 45) - « Crime société anonyme ».

La Matze (tél. 2 25 78) - « Peloton d'exécution », avec Pierre Renoir. Dès 16 ans révolus.

Chœur mixte de la cathédrale - Jeudi, à 20 h. 30, répétition au local. Dimanche 25, le Chœur chante la grand-messe.

Chanson valaisanne - Vendredi 23, à 20 h. 30, répétition. Programme Genève.

Carrefour des Arts - Exposition Henri Suter.

La Matze - Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Pharmacie de service - Pharmacie de QUAY (tél. 2 10 16).

### SAXON

Rex - « Le souffle sauvage », avec Gary Cooper et Anthony Quinn. Dès 16 ans révolus. Dès vendredi 23 : Fernandel dans « Le Caïd ». Dès 16 ans révolus.

### FULLY

Ciné Michel - « Le due Tigri » (Les deux tigres). Parloato italiano. Dès vendredi 23 : « Le Testament de Monte-Cristo ». Dès 16 ans révolus.

### MARTIGNY

Etoile - « Jamais le dimanche », avec Melina Mercouri et Jules Dassin. Dès 18 ans révolus.

Corso - « Quai du point du jour », avec Danny Carrel et Raymond Bussières.

CAS, groupe de Martigny - Vendredi 23 juin, assemblée à la Brasserie Kluser pour la course des 1er et 2 juillet, au Mont-Blanc.

Petite Galerie - Exposition Mario Nigro, le jeune Patrice de Paris et Kurt von Ballmoos.

Zanzi-Bar, Martigny-Ville. - Ouvert.

Pharmacie de service - Pharmacie LOVEY (tél. 6 10 32).

### MONTHEY

Monthéolo - « Meurtre en 45 tours », avec Danielle Darrieux. Dès 18 ans révolus.

Plaza - « Kamikaze ». Dès 16 ans révolus.

Pharmacie de service - Pharmacie CAR-RAUX (tél. 4 21 06).

### MORGINS

Fête des costumes - Morgins, 22 et 23 juillet. Fête cantonale des costumes.

## Avant le 3e tour du championnat de groupes à 50 m.

(Dt). - Sur les quelque 800 groupes qui ont pris le départ dans cette intéressante compétition que représente le championnat suisse au pistolet, 330 sont encore qualifiés pour le troisième et dernier tour préliminaire qui aura lieu du 24 juin au 9 juillet :

Parmi eux, nous trouvons 14 groupes valaisans qui sont Viège 1, Viège 2, Sierre, Sion 1, Sion 2, Martigny 1, Martigny 2, Orsières, Lourtier, Vernayaz, Saint-Maurice 1, Saint-Maurice 2, Monthey 2, Monthey 1.

De ceux-ci, 9 seront éliminés lors de ce prochain tour. Les rescapés participeront ensuite à la finale valaisanne, puis au 1er tour principal organisé sur le plan suisse.

Quels seront ces 5 groupes favorisés par dame fortune ? Si les résultats des premières éliminatoires se confirment, il semble que les équipes fanion de Viège, Sion, Martigny, Saint-Maurice et Monthey soient à même d'obtenir leur qualification. Les outsiders les plus dangereux seront Viège 2, Sion 2, Martigny 2 et Lourtier. Il faut s'attendre à des surprises.

## Au F.C. Monthey

Le F.C. Monthey a le plaisir de convier à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 23 juin 1961, à 20 h. 30, dans la grande salle du café du Midi, ses membres d'honneur, les membres supporters, les membres actifs et juniors du F.C.

Vu l'importance de cette assemblée générale, nous espérons que les sympathisants du club seront nombreux.

P. R.

## Tombola du Moto-Club de Troistorrents

Liste des numéros gagnants : 0167, 0863, 0530, 0848, 0281, 0090, 1273, 0481.

Les lots doivent être retirés chez Rouiller Norbert, à Troistorrents, jusqu'au 1er août 1961.

## Le F.C. Martigny jun. C1 champion valaisan



Samedi, en battant Sion jun. C III, sur le terrain du F.C. Ardon, par 4 à 0, l'équipe des juniors C1 de Martigny s'est adjugé le titre de champion valaisan.

## Tout ceci vous intéressera sûrement...

Werner abandonne. Jurgen Werner, demi droit du SV Hambourg et international allemand, est décidé à abandonner le football, bien qu'il soit actuellement en très grande forme. Werner a déclaré qu'il se retirait de la compétition pour des raisons de santé, de famille et de profession. Selon les médecins, il risque, après plusieurs blessures, une paralysie de la hanche.

Limogeage? - Quelques jours après la défaite de la Hongrie devant l'Autriche, Lajos Barotti, directeur technique de l'équipe nationale (magyare, a renoncé à ses fonctions, comme il l'avait laissé enten-

dre précédemment. Baroti était responsable de l'équipe de Hongrie depuis 1957.

Match amical : Besançon - Ozo Mantova, 3-0.

Athlétisme. - Douze athlètes français participeront le 27 juin au meeting international de Zurich. Ont été présentés pour effectuer le déplacement : Lagorce, Piquemal, Genevay et Delecour (200, 200 et 4 x 100 m.), Bertozzi (400), Durand (800), Dohen et Duriez (110 m. haies), Idriss (hauteur), Houvion (perche), Alard (disque) et un douzième homme à désigner.

## Tirs d'inauguration du stand de Saas-Fee

CIBLE D'INAUGURATION : 56 pts, Gsponer Heinrich, Fiesch ; 56, Roux Franz, Visp ; 56, Anthammatten Emil, Saas-Grund.

CIBLE DOM : 59, Ungemach Ferdinand, Sierre ; 58, Pont Raymond, Montana ; 56, Pfammatter Leonard, Sion.

CIBLE MILITAIRE : 377, Summermatter Werner, Staldenried ; 368, Gaspoz Henri, Sierre ; 367, Heinzmann Louis, Visp.

CIBLE ART : 466, Andenmatten Leo, Saas-Fee ; 465, Ambord Hermann, Mörel ; 460, Bittel Bernhard, Visp.

CLASSEMENT PAR GROUPES : 1. Feldschützen Staldenried, 2088 ; 2. Sportschützen Glis, 2065 ; 3. Militärschiessverein St-Niklaus, 2051 ; 4. Mili-

tarschiessverein Mörel, 2026 ; 5. Bitzinen Visperterminen, 2022.

ROI DU TIR : 221,9, Summermatter Werner, Staldenried.

## À 2 jours du 1er Tir du Rhône

C'est donc samedi et dimanche que se déroulera, au stand de Martigny, le grand concours de sections à 50 m. dénommé 1er Tir du Rhône.

Treize sections valaisannes et de la région et du canton de Vaud, avec un effectif de 22 tireurs au pistolet, participeront à cette intéressante joute sportive. Le Landeron (Neuchâtel) s'est également annoncé au titre de ses excellentes relations avec Martigny.

La Société de tir de Martigny et le comité ad hoc présidé par M. J.-C. Jonneret ont mis au point les détails de cette importante manifestation, organisée sous les auspices de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet. M. le col. Meytani a visité les installations de tir et reconnu celles-ci aptes à remplir leur rôle. 7 cibles seront mises à la disposition des concurrents.

Enfin, bonne nouvelle pour les tireurs : un don d'honneur d'une valeur de Fr. 100.- a été offert par le Conseil d'Etat du Valais pour le roi du tir à l'addition des passes Section et Octodure.

Cela promet une belle émulation entre nos spécialistes à l'arme de poing.

# Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



## M.-L. Ritz

# César Ritz

### Tallandier

72

A Lucerne, je reçus de nombreuses lettres d'amis contenant des coupures de journaux telles que celle-ci :

« Mr. Ritz, le « directeur général » renommé du Carlton et d'autres grands hôtels, est tombé malade ces temps-ci, nous avons le regret de le dire, et se trouve actuellement « au repos » en Suisse. De là, il se rendra à Salsomaggiore pour la saison et nous n'aurons pas le plaisir de le revoir chez nous avant la fin du mois prochain. » (The Tourist, sept. 10, 1902.)

Ayant communiqué cette coupure et quelques autres au baron Pfyffer, nous fûmes d'accord pour juger qu'il serait fâcheux de laisser se propager au dehors le bruit de la maladie de César. Son nom possédait un pouvoir magique et, pour beaucoup de gens, il valait plus que des millions. Le docteur avait affirmé qu'un repos complet assez prolongé suffirait à rétablir mon mari. Il l'aurait, mais nous devions faire plus et mieux.

Avec l'aide de Defente, son secrétaire, je sentis que je pourrais essayer de le remplacer. Le personnel des hôtels, si merveilleusement dressé, si dévoué à Ritz, serait aussi de taille à poursuivre la tâche.

A cette fin, nous publiâmes dans les journaux nos propres articles signalant que Ritz, loin d'être malade, faisait seulement une cure de repos bien méritée. Les articles expédiés par nos amis prirent dès lors un ton différent. Par exemple: « Des rumeurs ont couru dernièrement sur la santé de M. Ritz de l'Hôtel de Londres. Nous avons le plaisir d'annoncer, d'après les renseignements les plus sûrs, que M. Ritz se trouve actuellement en bonne santé et s'occupe activement des projets de transformation du Walsingham en un hôtel de luxe qui portera son nom. » (Boston Home Journal... oct. 1902.)

Ces légères inexactitudes provoquaient notre hilarité. Le vieux Walsingham démodé! Aucun génie humain n'aurait pu en faire un hôtel de luxe! Un nouvel édifice au cadre d'acier,

le premier de ce genre construit en Angleterre, allait le remplacer. Les démolisseurs commençaient déjà leur œuvre de destruction et jetaient à bas les hôtels Bath de Walsingham pour faire place au nouveau Ritz mais il nous semblait agréable de pouvoir rire de quelque chose en ces tristes jours.

Dans les environs de Lucerne et la chaude atmosphère d'amitié des Pfyffer, César retrouva santé et forces, il paraissait si bien guéri que nous pûmes quitter Lucerne en décembre et, accompagnés du baron Pfyffer, prendre le chemin du Caire.

C'est là que nous fûmes somptueusement reçus par Izzet Bey et par notre ami Mr. Beahler propriétaire du Gezireh Palace Hôtel et du Sheppard. Remontant le Nil, en « dahabieh » jusqu'à Louxor, nous visitâmes ce pays grandiose. César retrouva son entraînement en contemplant ces étranges merveilles et il se sentait si bien qu'à notre retour au Caire la Société lui proposa d'organiser la cérémonie de pose de la première pierre. Retrouvant un peu de son ancienne activité, non seulement il y assista mais s'intéressa aux divers projets en cours et donna son avis sur maints détails.

Nous arrivâmes en Europe au commencement de la saison de printemps à Salsomaggiore. César se montrait d'une docilité absolue, obéissant aux prescriptions du docteur, suivant mes conseils et continuant sa cure de repos, bien que visiblement, il lui en coûtât. Il semblait repris par sa fièvre de travail et voulait retourner à Londres pour aider à développer les projets du nouvel hôtel qu'on y aménageait. Sa tête fourmillait d'idées neuves qu'il brûlait de voir réaliser, il rêvait de

jeter un coup d'œil au Ritz de Paris pour savoir si l'on y avait fait ceci ou cela... d'aller au Carlton conseiller telle ou telle modification... Depuis longtemps il restait éloigné de Francfort et de Biarritz... On allait construire à Johannesburg un hôtel qui porterait son nom. Il fallait insister pour que certains détails auxquels il tenait particulièrement fussent observés, etc...

Je ne pouvais m'empêcher de me réjouir. Cependant le docteur répétait sans cesse: « Pas encore... pas encore... il doit se reposer... » et je m'étonnais: « Peut-être, me disais-je, peut-être que le travail est aussi nécessaire à César que la nourriture. Peut-être qu'en travaillant il retrouvera son ancienne gaieté et son bel enthousiasme de jadis! »

Le docteur avait raison et c'est moi qui m'illusionnais. A Londres Ritz fut repris ou presque dans le vieil engrenage. Il tint des consultations avec le personnel, les entrepreneurs, les architectes. César s'enthousiasmait de leurs innovations, passait de longues heures, en compagnie de Mewès, ne se lassant pas d'examiner des plans et des dessins. Je me réjouissais en entendant sonner son rire si gai d'autrefois. Un jour, après un entretien auquel assistait le baron Pfyffer, Mewès s'était retiré laissant entre nos mains les dessins pour la Salle de Bal.

Je n'ai jamais entendu parler d'une telle quantité de bronze, dit César en riant toujours. Des lustes de bronze et même des guirlandes de bronze entre les lustres! C'est heureux que l'hôtel soit construit en acier, sans quoi les murs s'effondreraient sous le poids de tant de bronze! Que ne peut-on accomplir par amour!

Mais ce sera magnifique! m'écriai-je, examinant à mon tour les dessins et ne comprenant pas pourquoi César riait.

Oui, fit le baron Pfyffer, et personne ne saura que nous avons baptisé cette orgie de bronze: « la toquade de Mewès. »

César semblait avoir retrouvé quelque chose de son ancienne vigueur et j'oubliai de mettre un frein à son activité quand nous retournâmes à Paris pour la Grande Semaine. Encore trop faible pour assister aux conseils d'administration ou pour prendre une part active aux affaires des hôtels, il se sentait assez bien pour s'entretenir avec des visiteurs divers quand ceux-ci venaient le voir.

Je cessai de me tourmenter. Bien qu'encore malade, sans aucun doute il allait mieux et s'intéressait de nouveau à la vie de ses enfants, se montrant toujours un père bon et sage. Cet été-là, je m'en souviens, il acheta à Charly un fusil pneumatique et prit grand plaisir à tirer sur des cibles avec son fils. Il aida René à mettre en scène dans notre salon quelques-uns de ses drames enfantins; il se promenait avec les deux enfants et s'entretenait de leur éducation avec Mlle Pommier leur gouvernante.

Mlle Pommier, bonne créature, ne manquait pas de snobisme. Au cours de danse elle fit faire à Charly la connaissance du fils du président Loubet. Je n'oublierais jamais son air triomphant lorsqu'elle m'annonça :

Charly a reçu une invitation pour aller jouer au Palais avec le jeune Loubet dimanche prochain après-midi.

(à suivre)

Affaire des vignes

# Le Conseil fédéral couvre le Gouvernement valaisan

## M. Wahlen rend hommage à notre Conseil d'Etat et répond aux interventions de MM. Paul de Courten et Francis Germanier, conseillers nationaux

L'anéantissement des vignes a eu lieu, nous le savons, le vendredi 2 juin aux premières heures du jour. Dès lors, le Gouvernement valaisan n'a cessé d'être critiqué. Une presse fielleuse, venue du dehors, s'est aussitôt dévouée à mal juger nos Conseillers d'Etat. Quand on sut que les ordres étaient venus de Berne on eût même aimé — toujours dans cette presse « commerciale » — que le mot de Cambronne fût prononcé à l'adresse du Conseil fédéral. Ridicule...

Ce qui étonnait quelque peu, au vrai, le peuple valaisan, c'était le silence du Conseil fédéral devant ce flux de calomnies dirigées contre notre Palais du Gouvernement. Pourquoi ne faisait-on rien, à Berne, pour couvrir notre Exécutif ? Cette décision... Cela donnait à penser, ci et là, que seule notre Autorité était responsable de ces terribles mesures.

Une explication immédiate eût certainement mieux valu. Elle aurait calmé certains esprits mal-intentionnés et annihilé des équivoques. Hélas...

M. Paul de Courten, conseiller national, n'a pas manqué, le moment venu, c'est-à-dire dans

la séance du Conseil national de mardi matin, de poser la question dont voici le texte :

L'arrêté fédéral du 6 juin 1958 instituant des mesures temporaires en faveur de l'agriculture prévoit notamment que la plantation de vignes en dehors de la zone viticole est interdite. L'arrêté en question précise encore que les cantons surveillent l'observation de ces dispositions et qu'ils sont tenus de faire arracher les vignes plantées au mépris de l'interdiction.

Devant le texte de ces dispositions votées par les Chambres, les membres du Conseil d'Etat devaient choisir entre les devoirs de leur charge et le sacrifice du travail du vigneron qui, avec trop de témérité mais poussé parfois par des circonstances dignes d'intérêt, avait passé outre à l'interdiction.

Nous avons l'honneur de demander à M. le président de la Confédération s'il est disposé à faire connaître la position prise par le Conseil fédéral dans les mesures exécutées par le Conseil d'Etat du Valais, en application de l'article premier de l'arrêté fédéral du 6 juin 1951.

M. Wahlen, président de la Confédération et chef de l'Economie publique, se lève alors et se déclare prêt à répondre à la question pour autant que la Chambre veuille l'y autoriser. La parole lui est aussitôt donnée.

M. Wahlen commence par rappeler le côté douloureux de l'« affaire ». Il est naturellement

conscient de la situation pénible qui a été celle de notre Exécutif. Il ne cache pas sa tristesse personnelle d'avoir dû prendre des mesures aussi définitives. Il fait ensuite un bref historique de cet « arrachage ».

Le gouvernement valaisan a fait ce que lui imposaient les devoirs de sa charge ; il a provoqué des réactions sentimentales, instinctives, dont il a souffert lui-même le tout premier. Mais la responsabilité de ce qu'il y a de pénible dans les mesures prises incombe incontestablement à ceux qui ont estimé pouvoir s'opposer à des décisions légales, prises explicitement par le Parlement, adoptées implicitement par le peuple, qui n'a pas fait usage de son droit de référendum.

Personne n'a le droit de se mettre au-dessus des lois. Il aurait été grave que le gouvernement valaisan n'agît pas. Le peuple suisse doit être reconnaissant au Conseil d'Etat valaisan d'avoir su et osé agir dans les circonstances difficiles où il se trouvait.

Cette déclaration soulève dans la salle des murmures approbatifs.

M. Wahlen termine son exposé en disant : « Je pense que l'opinion publique suisse devrait être reconnaissante aux autorités valaisannes qui, dans une si grave situation, n'ont pas renoncé à accomplir leur devoir. »

Le Conseil fédéral a, d'autre part, répondu à une intervention de M. François Germanier, que nous avons publiée, largement commentée par son auteur, dans

notre numéro du 9 juin 1961.

La question de notre conseiller national était la suivante :

Le Conseil fédéral ne peut ignorer que les mesures draconiennes de destruction de vignes en Valais ont frappé des propriétaires qui avaient planté dans le même terrain et à proximité des vignes d'essais fédérales, sises aux Ecussons en plaine du Rhône.

N'estime-t-il pas, à titre d'exemple, devoir procéder à la destruction de ces vignes fédérales, devenues une provocation bien que plantées avant 1958 ?

Ou alors le cadastre viticole valaisan ne devrait-il pas être revu par des experts compétents qui respectent impartialement les terrains à vocation viticole ?

A cette question écrite, le Conseil fédéral répond longuement.

Depuis 1951, dit-il, la sous-station valaisanne des stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne dispose d'une vigne d'essais dans la plaine du Rhône, au lieu dit « Ile-aux-Ecussons ». Cette vigne expérimentale a permis, dans l'intérêt du vignoble valaisan, d'observer le comportement de différents porte-greffes et cepages, d'étudier l'influence des méthodes de conduite de la vigne sur la qualité des produits et d'éprouver des moyens de lutte contre le gel en viticulture. Comme c'est le cas pour la recherche et les essais agricoles en général, il importe que les stations de Lausanne et leur sous-station valaisanne disposent de parcelles expérimentales en terrains diversément appropriés à la culture de la vigne. Certains essais exécutés en terrain peu favorable donnent en effet des résultats beaucoup plus intéressants que s'ils étaient entrepris dans des conditions privilégiées. C'est la raison pour laquelle il ne saurait être question d'arracher la vigne de l'Ile-aux-Ecussons. Elle a d'ailleurs été créée dans des conditions parfaitement licites, bien avant l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral interdisant de nouvelles plantations en dehors de la zone viticole. Sa destruction aurait pour conséquence de priver la viticulture valaisanne d'une source précieuse de nouveaux enseignements.

Ainsi que le prescrivent la loi sur l'agriculture et l'arrêté sur le statut du vin, le cadastre viticole désigne et délimite les terrains que des facteurs rendent propres à une production vinicole de qualité et les attribue à la zone viticole, alors divisée en zones A et B.

La zone viticole comprend les terrains en coteaux bien situés, les terrains en pente moins bien situés mais à vocation viticole incontestable

et traditionnelle, ainsi que les terrains installés sur les cônes de déjection ou qui occupent de petites collines de plaine ou la vigne donne en général des produits de bonne qualité. La zone viticole n'est par fermée. Des parcelles peuvent encore y être incluses, à la condition qu'elles soient à vocation viticole incontestable. La qualité du produit lui-même n'est pas déterminante pour le classement d'un terrain, car elle dépend non seulement de facteurs naturels constants mais encore — et cela dans une large mesure — des soins prodigués à la vigne et de la vinification. Le fait qu'un terrain est impropre à une autre culture que la vigne ne constitue pas un motif suffisant à lui seul pour en justifier le classement en zone viticole.

La Division fédérale de l'Agriculture a levé et complété le cadastre viticole comme le prescrit la loi sur l'agriculture avec le concours des cantons.

En 1954, les plans cadastraux établis par la division de l'agriculture furent mis à l'enquête publique. Toutes les personnes intéressées eurent la possibilité de former opposition. La Division de l'Agriculture ne statua sur les oppositions qu'après avoir entendu une commission d'experts choisis en dehors de l'administration. Dans les cas où il refusa de classer des vignes en zone viticole, le Conseil fédéral a statué en parfaite connaissance de cause, sans que les difficultés de mise en culture des terres très graveleuses de la plaine du Rhône lui aient échappé.

Contrairement à ce que laisse entendre la question posée, les autorités responsables ont délimité la zone viticole après s'être entourées des avis d'experts et selon une procédure donnant toute garantie d'impartialité. Ce faisant, elles se sont appliquées à ce que le but assigné par le législateur à la zone viticole soit atteint. Ce but est essentiellement de sauvegarder la qualité de la production vinicole et de protéger la culture traditionnelle de la vigne principalement sur les coteaux.

Ces renseignements complets mettront un terme, nous l'espérons, à cette triste « affaire », alimentée, nous ne le répéterons jamais assez, dans un dessein commercial, par des journalistes pour qui le scandale vaut mieux que la conscience professionnelle. Cet hommage du Conseil fédéral vient un peu tard.

Nous le regrettons.

**l'abc** FABRIQUE DE MEUBLES  
**Gertschen**  
BRIG-MARTIGNY

**COMBI**  
Une solution ingénieuse pour ranger d'une façon pratique, sous le plus petit volume possible, habits, linge, livres, machine et matériel de bureau. Tout cela trouve aisément place dans nos originaux et élégants armoires **COMBI**. Un dispositif spécial permet en outre l'utilisation de Combi comme table de travail. Nous avons actuellement en stock 87 armoires Combi que nous vous présenterons volontiers et sans engagement. Une visite vous convaincra que pour vous Combi est une excellente affaire.

**GRAND MAGASIN DE SION**  
cherche pour de suite ou date à convenir  
**VENDEUR**  
**rayon ameublement**  
Caisse maladie, accidents, avantages sociaux.  
Offres avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 73 - 78 S à Publicitas Sion.

On cherche à Sion  
**terrain**  
pour bloc locatif.  
Faire offre sous chiffre P. 20871 S. à Publicitas Sion.  
**votre annonce**  
**?**

On cherche à louer  
**appartement**  
de 4 chambres, avec confort, pour date à convenir.  
Ecrire sous chiffre P 20872 S à Publicitas Sion.  
A vendre, cause achat de voiture

**Lambretta**  
de luxe, 20.000 km.  
Tél. (027) 2.29.58 (à partir de 18 h. 30).  
**Abonnez-vous**  
à la  
**Feuille d'avis du Valais**

### Pour le développement de la station d'Evolène

**EVOLÈNE** — Les membres de la Société de développement de la station touristique d'Evolène viennent de se réunir sous la présidence de M. Pierre Métrailler.

Au cours de la séance qui s'est tenue à l'hôtel Eden, M. Métrailler a présenté un rapport résumant les événements qui ont marqué la saison 1960, et plus particulièrement le tournage du film « Les Eaux Saintes » dont les séquences principales ont eu pour décor le Haut Val d'Hérens.

Les procès-verbaux et les comptes, présentés par Mlle Ritter, ayant été approuvés, plusieurs problèmes furent revus en commun, discutés amicalement et trouvèrent une heureuse solution. D'autres questions restent à l'étude dans l'intérêt du futur développement de la station qui s'annonce de façon intéressante.

On a longuement parlé notamment de la réunion souhaitable des sociétés de développement pour étudier les grands problèmes d'ensemble étant bien entendu que chacune de ces sociétés garderait son autonomie. Egalement des parcs de stationnement devant être créés dès que possible, un à chaque extrémité du village et un troisième au point idéal de la nouvelle artère déviant Evolène ; de l'éclairage public ; de la mise en place des signaux de limitation de vitesse ; de la pose des bancs à l'intention des estivants, etc.

Plusieurs projets d'installations mécaniques de remontées pour les skieurs ont été examinés dans la perspective qu'Evolène deviendra bientôt une sta-

tion d'hiver et non plus seulement une station d'été.

M. Métrailler, à ce sujet, lance un appel afin que les propriétaires de chalets et les hôteliers prennent toutes les mesures pour procéder aux transformations exigées par le tourisme hivernal. Il félicite ensuite M. et Mme Naef, hôteliers, d'y avoir déjà songé et pris les devants.

M. le Rd curé Bender, M. Francis Bovier, M. Henri Maistre, M. Jean-Pierre Chevrier, M. J. Naef, M. Joseph Beytrison et M. Jean Mauris s'exprimèrent tour à tour pour faire de judicieuses propositions.

Le Comité pour les deux prochaines années a été formé de : MM. Pierre Métrailler, président ; Francis Bovier, vice-président ; Mlle Madeleine Ritter, secrétaire-caissière ; MM. Jean Maistre, Henri Maistre, Marcel Chevrier, Francis Pralong, Jean-Pierre Chevrier et Jean Rumpf, ainsi que M. le Rd curé Bender.

Une Commission artistique a été instituée qui comprendra plusieurs personnalités dont Mlle Marie Métrailler. Il est fortement question de créer un musée d'Evolène groupant les objets anciens de la région. Un concours de balcons fleuris aura lieu prochainement. Une action visant à la conservation du port du costume sera entreprise d'agréable façon.

On ne reste pas inactif à Evolène et, sans faire trop de bruit, on se prépare à assurer l'avenir et le développement de cette station dans les meilleures conditions.

**L'apéritif à base d'artichaut**  
**CYNAR**

**La Matze**  
BAR-DANCING  
SION  
ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.  
Roland Joris  
Tél. 2 40 42

# A travers le pays valaisan

# La capitale et les environs

## CINEMAS

### Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 25 - 18 ans révolus  
Le film qui fait rire et chanter  
le monde entier

#### JAMAIS LE DIMANCHE

avec Melina Mercouri et Jules Dassin

### Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 25 - 16 ans révolus

Un grand « policier » français  
où l'humour ne perd pas ses droits

#### QUAI DU POINT DU JOUR

avec Danny Carrel  
et Raymond Bussières

### Saxon - Rex

Jeudi 22 - 16 ans révolus  
Gary Cooper et Anthony Quinn dans

#### LE SOUFFLE SAUVAGE

Dès vendredi 23 - 16 ans révolus

FERNANDEL dans

#### LE CAID

C'est à pleurer de rire!!!

### Fully - Ciné Michel

Jeudi 22 - 16 ans révolus  
Un passionnant film d'aventures

#### LE DUE TIGRI (Les 2 tigres)

Parlato italiano - Sous-titré français

Dès vendredi 23 - 16 ans révolus

#### LE TESTAMENT DE MONTE-CRISTO

d'après le roman d'Alexandre Dumas

### Riddes - l'Abeille

Samedi 24 et dimanche 25 juin 1961

Maria Schell et Raf Vallone  
pour la première fois réunis, dans un

#### ROSE

Jolie, crédule, isolée...

Une déchirante révolte la sauvera du

paradis de l'amour à l'enfer de la

solitude.

En couleurs Admis dès 18 ans révolus

20 h. 30

## Corrida à Viège

VIEGE (Mr) — Mardi soir, vers 17 h. 15, les habitants de Viège ne furent pas peu surpris de voir un jeune chamois de 2 ans qui faisait des sauts fantastiques à travers la ville.

Cette magnifique bête, qui était descendue de la forêt de Zeneggen, avait franchi la Viège à la nage. Après avoir traversé la place du Marché, elle s'est trouvée en plein centre de la ville.

Plusieurs habitants le prirent en chasse. Alors que l'animal allait être capturé, il fit un bond fantastique de plusieurs mètres, par-dessus une voiture genevoise qui arrivait de Brigue.

Après une poursuite de vingt minutes environ à travers la ville, la pauvre bête complètement épuisée fut rejointe et remise entre les mains de la gendarmerie qui la ramena le soir même dans sa forêt natale qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

## Le Viège-Zermatt va siéger

ZERMATT (Jn) — C'est samedi 24 juin que se tiendra, dans un grand établissement de Zermatt, l'assemblée générale annuelle de la compagnie de chemin de fer Viège - Zermatt.

## Martigny et la région

### Fin de saison JM de Martigny

MARTIGNY (FAV) — Malgré la saison avancée pour des manifestations de ce genre, le double récital de danse et de piano organisé mardi soir, au cinéma Etoile, a remporté un joli succès. Le public prit un vif plaisir à voir évoluer les élèves de Mme Torrione et de Mlle Fessler.

Quant à M. Jean-Claude Jonneret, président des Jeunesses musicales, il nous a annoncé que ce spectacle mettait fin à la saison artistique de son groupement.

Une saison, empressons-nous de le dire, qui fut particulièrement bien remplie et qui permit à la population de choisir les soirées à son goût. En effet, elles furent variées à souhait.

M. Jonneret nous a déjà promis que, l'été passé, les JM de Martigny préparaient un nouveau programme de choix pour la saison 1961-62. On peut s'en

## Sierre et le Haut-Valais

### Contrebande de cigarettes au Simplon

GONDO (Tr). — Lors d'un contrôle effectué par la douane italienne à Gondo, les gardes de la Finance ont découvert dans une voiture valaisanne une trentaine de kilos de cigarettes. La marchandise et le véhicule ont été séquestrés tandis que le délinquant, un habitant de Naters, a été arrêté et enfer-

mé dans les prisons de Domodossola. Il pourra en ressortir moyennant le dépôt d'une forte caution qui peut s'élever à environ 20.000 fr. et avant de passer en jugement auprès du tribunal de la province de Novare. Autant dire que la contrebande ne rapporte pas toujours.

### Vivent les vacances

BRIGUE (Tr). — Les écoles primaires de la commune viennent de fermer les portes pour les vacances d'été. Mais avant de se quitter, la commission scolaire avait invité les enfants à la Halle de gymnastique où M. le curé Amacker et M. Pfammatter, président de la commission scolaire s'adressèrent tour à tour aux enfants pour leur faire, très paternellement les dernières recommandations d'usage. Si l'on en croit les nombreux et chaleureux applaudissements qui suivirent les deux magnifiques exposés, force nous est de supposer que chaque auditeur suivra à la lettre ce qui a été dit par nos deux personnalités. Un chant printanier, très bien exécuté clôtura cette sympathique assemblée. A toute la gent scolaire, la « Feuille d'Avis » lui souhaite d'heureuses et belles vacances.

### Chute au travail

SIERRE (Bl) — Un ouvrier de l'entreprise Pont et Meichtry, peinture à Sierre, M. Franco Dolgenio, âgé de 27 ans, qui travaillait sur un chantier de l'AIAG, est tombé d'une échelle au cours de son travail.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Sierre, souffrant d'une commotion et de diverses contusions.

### Grave accident au col du Simplon

BRIGUE (Tr). — Hier après-midi, à 15 h. 30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route du Simplon. Une voiture française qui montait en direction du Col, est entrée en collision avec une auto zurichoise qui descendait.

Une passagère de la voiture descendante a été blessée à la tête alors qu'une dame se trouvant dans la voiture française, souffre de profondes blessures aux jambes.

C'est presque un miracle que les voitures ne soient pas tombées dans le précipice bordant la route à cet endroit.

La voiture zurichoise est hors d'usage, et ses occupants ont continué leur voyage en train, après avoir reçu les soins nécessaires par leurs blessures.

### Une main happée par une machine

GRONE (Bl) — M. Aimé Rossier, de Grône, était occupé à divers travaux. Soudain il se laissa prendre la main gauche dans une machine qui lui déchiqueta deux doigts.

Le malheureux a été transporté à la clinique Beau Site afin d'y recevoir les soins nécessaires.

### Collision lait-bière

BRIGUE (Bl) — Une voiture conduite par M. Albert Locher, employé à la Fédération valaisanne des producteurs de lait, est entrée en collision dans un carrefour de Brigue avec une voiture de la Brasserie valaisanne.

Pas de blessé, mais des dégâts aux deux machines.

réjouir tout en félicitant le groupement pour sa débordante activité, si utile à l'enrichissement spirituel et artistique du public.

### Vers la liaison Martigny-Aoste

MARTIGNY. — Les paroisses protestantes de Martigny et du Val d'Aoste ont passé ensemble la journée du 18 juin, établissant ainsi un contact fraternel entre deux communautés qui deviendront très proches l'une de l'autre dès le percement du tunnel du Grand-Saint-Bernard en 1962. La journée, qui se déroula dans le Val d'Aoste, commença par un culte en commun et un service de Sainte Cène présidés par les pasteurs Muller, de Martigny ; Marcarda, d'Aoste et Coisson, de Susa. Elle se poursuivit par un pique-nique, une petite excursion et une réunion au cours de laquelle les deux communautés firent plus ample connaissance.

### Sortie du Ski-Club

BRIGUE (Tr). — Déjà de bonne heure le matin de dimanche dernier, plusieurs autos amenaient les membres du Ski-Club local dans les environs de la Grimsel pour leur habituelle sortie d'été. De magnifiques pentes encore bien enneigées permettaient aux participants de pratiquer leurs sport favori pendant que les organisateurs de cette belle journée s'affairaient à préparer le repas de midi. Ce dernier, une sensationnelle raclette bien valaisanne, fut servie dans toutes les règles de l'art par les membres du comité à la tête duquel se trouve le dévoué président M. W. Harnisch. Pendant le repas, on eut encore l'agréable surprise de rencontrer le champion du monde Tony Seiler qui se trouvait dans la région pour tourner quelques séquences d'un nouveau film.

### Accident de travail

SIERRE (Bl) — M. Xavier Pasta, né en 1927, qui travaillait pour le compte d'une entreprise de la région, a fait une chute durant son travail chute au cours de laquelle il s'est brisé la jambe gauche. Il a été transporté à la clinique Beau Site.

## De St-Maurice au Lac

### Le cinquantenaire de l'Orphéon montheysan

MONTHEY. — A débuté officiellement le samedi, à 20 h. 15, par un cortège emmené par la fanfare la « Villagoise » de Muraz, qui conduisit le comité d'honneur et d'organisation, ainsi que plusieurs sociétés de chant, à la place de fête du Château-Vieux.

M. Jean-Louis Descartes, président du comité d'organisation, ouvrit les festivités du cinquantenaire en remerciant les sociétés de chant qui allaient se produire peu après. Ses remerciements s'adressaient également à la commune de Monthey qui a mis à disposition de la société cet immense local, qui, rappelons-le, a été fort bien aménagé par les « Orphéonistes ».

Le public écouta avec attention les productions des sociétés suivantes : Evionnaz, la Lyre ; Choëx, l'Echo du Coteau ; Monthey, la Chorale ; Epinassey, la Thérésia ; Massongex, la Chorale ; Monthey, la Clé de Sol.

Au cours du concert, M. Dubois, président de la Fédération cantonale des chanteurs, adressa en termes chaleureux un message de sympathie à l'Orphéon montheysan. Dès 22 heures, la partie récréative consacrée à la danse était animée par l'orchestre « Willy Sonn ».

### LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Elle a débuté officiellement à 14 h., par une chaleur torride et par un cortège conduit par l'Harmonie municipale de Monthey que précédaient le drapeau de l'Orphéon, le comité d'honneur et d'organisation. Un second groupe de sociétés de chant était emmené par la Collombeyrienne qui a remplacé la Lyre de Monthey, qui s'était fait excuser.

A la place de fête du Château-Vieux, M. J.-L. Descartes, président du comité d'organisation, s'adressa au public en saluant la présence des autorités civiles et religieuses et en remerciant les sociétés de chant qui allaient se produire peu après.

A la table du comité d'honneur, se trouvaient MM. Paul de Courten, préfet du district ; Louis Bonvin, Révérend Curé de la paroisse ; Aloys Morand, juge cantonal ; Charles Boissard, député. Nous avons reconnu M. Charles Meylan, ancien directeur de l'Orphéon, entouré de membres d'honneur et un membre fondateur, M. Alfred Yersin, un sympathique octogénaire que l'on rencontre toujours avec plaisir.

On entendit ensuite les productions des sociétés de chant suivantes : Champéry, la Rose des Alpes ; Vouvry, Chœur mixte ; Monthey, Alperögli ; Saint-Légier, Chœur mixte ; Muraz, la Chorale ; La Tour-de-Trême, chorale.

La Chorale de la Tour-de-Trême a également laissé une excellente impression. Ajoutons que la plupart des sociétés ont remis un cadeau à ce jubilaire choyé que fut, pendant ces deux jours, l'Orphéon montheysan.

Au cours du concert, M. Charles Boissard, député, apporta, en des termes élégants dont il a le secret, le salut de l'autorité municipale en excusant l'absence de M. le président Delacoste.

## La route de la Grande Dixence coupée

SION (FAV). — Dans la journée de mardi vers 16 h. 30 environ, un éboulement s'est produit sur la route de la Grande Dixence, entre Leteygeon et Pralong. La circulation a été coupée pendant quelques heures.

A la suite de la brusque augmentation de la température, la neige a fondu très rapidement durant ces derniers jours. Dans l'après-midi de mardi, une masse d'eau, transportant de la terre et des pierres, dévalait la pente et coupait la route qui conduit au barrage de la Dixence.

La route fut coupée par la masse boueuse sur une longueur de 50 à 60

mètres environ.

Immédiatement des équipes d'ouvriers furent envoyées sur place, et à l'aide de machines s'employèrent à dégager la route. Après plusieurs heures d'efforts, la chaussée fut ouverte et rendue à la circulation. De nombreux véhicules, entrés autres des cars, furent immobilisés. Dans l'après-midi d'hier, tout était rentré dans l'ordre.

## Du nouveau à la Section valaisanne du TCS

SION (FAV) — Siégeant pour la première fois sous la présidence de M. Paul Boven, le comité cantonal de la Section valaisanne du Touring-Club Suisse s'est constitué comme suit :

Présidents : M. Paul Boven (élu par l'assemblée générale) ; 1er vice-président : M. Henry Varone, Sion ; 2e vice-président : M. Hans Weber, Viège ; trésorier : M. Alfred Kramer, Sion ; secrétaire : M. F.-Gérard Gessler, Sion ; président de la Commission de Tourisme ; Me Henri Gard, Sierre ; président de la Commission de circulation ; M. François Meytain, St-Maurice ; président de la Commission technique ; M. Jacques de Wolff, Sion ; président de la Commission de jeunesse ; M. Richard Bonvin, Montana. Membres : MM. Antoine Carraux, Guy Moret, Albert Wicht, Adolphe Borer.

Au cours de cette réunion, divers problèmes ont été traités en présence de M. Alexis de Courten, président d'honneur, et Me Camille Crittin, membre du Conseil d'administration du Touring-Club Suisse.

Il est prévu de créer une Section de Jeunesse ouverte aux jeunes motorisés (cyclomoteurs, motocyclistes).

La sortie d'été aura lieu ces pro-

chains jours en Autriche et en Allemagne. En automne, un rallye est prévu à Loèche-les-Bains.

On va procéder à la réédition de la brochure « Tousjours plus vite » qui sera mise à la disposition des écoliers.

La soirée annuelle a été fixée au 20 janvier 1962, à Sion.

Des manchettes réfléchissantes seront offertes aux motocyclistes faisant partie de la Section valaisanne du TCS.

D'autres actions sont prévues qui feront l'objet d'un communiqué de presse prochainement.

## Les patrouilleurs scolaires en balade

SION (FAV) — Afin de récompenser les jeunes patrouilleurs scolaires qui, durant toute l'année, assure la sécurité de leurs camarades, lors de la sortie des écoles, les organes de police avaient invité une quinzaine de ces jeunes, filles et garçons, à une course dans la région du glacier d'Aletsch.

Cette sortie a été favorisée par un temps magnifique, et une ambiance de bon aloi a régné tout au long de la journée.

Les jeunes patrouilleurs tiennent à remercier les services de police de leur geste et spécialement l'appointé Imstett qui s'est dévoué sans compter pour

## Un tracteur se renverse

SION (FAV) — Dans la journée d'hier, un tracteur conduit par le jeune Dubuis, de Savièse, et sur lequel avait pris place Mme Elvire Dubuis, a basculé alors qu'il circulait sur la route Sion - Savièse.

Mme Dubuis a été transportée à l'hôpital de Sion avec une fracture ouverte de la jambe et des contusions multiples.

### La famille de

MADEMOISELLE

CHRISTINE PANNATIER

à Vernamiège

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

DANIEL RUDAZ

et sa famille  
à Chalais

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient les personnes qui les ont entourés par leurs prières, leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance. Un merci spécial aux employés de la gare de Sierre, au docteur et aux infirmières de l'hôpital.

meilleurs crus du terroir, portera l'ambiance à son comble.

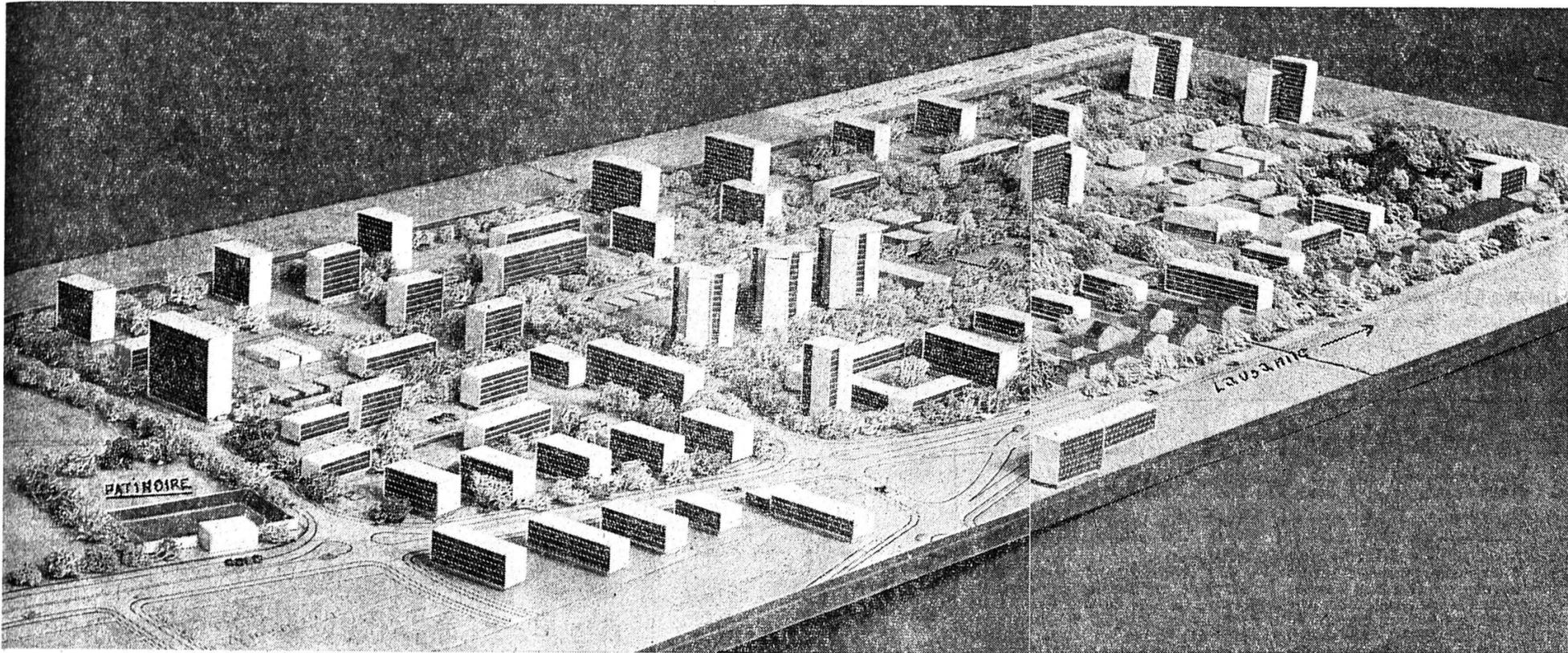
Les « blagues », secret des nemrods fuseront en cette journée.

Au cours de l'après-midi, un grand concours de chasse aux pigeons, organisé par les soins du Bal Trap de Martigny, permettra de décerner le titre de champion au tireur le plus habile. Dix autres prix récompenseront les vainqueurs.

La coquette petite station d'Ovronnaz vivra en cette journée de St-Hubert l'ambiance des grandes ouvertures. Amis chasseurs, venez nombreux dans ce petit coin de terre du Vieux-Pays qui vous permettra de faire une ample provision de joie, de sympathie et de capiteux nectars!

# Sion, future ville de 30.000 habitants

## La Municipalité de Sion présente le plan d'extention de la ville



Aménagement des Creusets d'en-bas. Maquette vue de l'hôpital.

(Photo Schmid)

La Municipalité de Sion met à l'enquête publique :

a) conformément aux articles 10 et suivants de la loi sur les constructions 19 mai 1924, le plan d'alignement de divers quartiers, plan indiquant en particulier les terrains réservés aux routes, places et promenades publiques ;

b) à titre indicatif :  
1. le nouveau plan des zones de construction, avec ses modalités, tel qu'établi en vue de la modification du règlement sur les constructions du 7 mars 1952 ;  
2. les terrains que la Municipalité se propose d'acquérir pour des aménagements d'intérêt général (églises, écoles, édifices publics etc.) ;

c) de plan de la zone englobant les terrains à frapper d'une interdiction de bâtir en vue de la protection du site, zone en faveur de laquelle la Municipalité demandera au Conseil d'Etat de prendre les mesures appropriées sur la base de l'art. 180 de la loi d'application du Code Civil suisse.

Les plans peuvent être consultés à la Maison Supersaxo les jours ouvrables de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. dès le 20 juin jusqu'au 19 juillet 1961.

Les oppositions, réserves et observations éventuelles devront être adressées par écrit et en deux exemplaires au Conseil communal, dans le délai de 45 jours, soit jusqu'au 3 août 1961.

Sion, le 14 juin 1961.

### Avis au public

La Municipalité de Sion informe le public que la construction des routes et rues prévues au plan d'alignement mis à l'enquête ci-haut, sera entreprise dans l'ordre et au moment qu'elle jugera opportun, avec appel à contribution pour plus-values des propriétaires intéressés, en application des dispositions cantonales et communales en la matière.

D'autre part, la Municipalité envisage de nouvelles prescriptions en vertu desquelles si un groupe de propriétaires désire l'ouverture anticipée d'une route ou rue prévue au plan d'alignement, il peut obtenir l'exécution immédiate moyennant versement préalable à la Municipalité du montant du devis ; la Municipalité subventionnera l'œuvre proportionnellement à son intérêt général plus ou moins prononcé et suivant des normes à fixer.

Sion, le 14 juin 1961.

La Municipalité de Sion.

Il convient de prévoir maintenant une nouvelle étape de 20 ans et une ville de 30.000 habitants. Comment solutionner ce problème sans déformer notre cité. La Municipalité croit l'avoir favorablement résolu en adoptant les mesures suivantes :

a) conservation et réparation dans le cadre de l'époque des différents éléments de la vieille ville dans le périmètre des remparts, éléments qui forment le cœur de la cité et sont les témoins précieux d'une histoire plus que millénaire ;

b) maintien des dispositions en vigueur dans les zones de la ville de 1960 afin

que celle-ci puisse continuer à s'épanouir normalement ;  
c) règles nouvelles dans les quartiers de Wissingen et des Creusets conçus comme des cités satellites possédant leurs propres centres religieux, scolaire, civique, administratif, commercial et récréatif, et en liaison directe avec les zones industrielles.

### Plan des paroisses

L'homme peut être isolé dans la campagne, il peut l'être aussi dans la ville ; il lui faut un cadre à sa mesure et à celle de sa famille : c'est la paroisse. Dans ses limites futures, l'agglomération séduisoise pourra recevoir 30.000 habitants, groupés en 6 ou 9 paroisses. La paroisse de 1000 familles environ, constitue une unité de voisinage où enfants et adultes peuvent se connaître et développer leurs facultés dans les meilleures conditions. Les paroisses sont autant de cellules vivantes dans le grand corps de la Commune.

### La Planta, siège du gouvernement valaisan (proposition)

Puisque tout est à refaire, notre époque a l'occasion unique de faire de la place de la Planta, où en 1475 s'est scellée l'unité du canton, un exemple édilitaire digne du Valais moderne :

Le nouveau Palais du gouvernement prend la place d'honneur au nord du jardin public, celle occupée actuelle-

ment par le vieux bâtiment du Collège. Une grande allée ombragée relie le nouveau palais à la Planta. Celle-ci est libérée des voitures qui trouvent place dans un garage souterrain. Revêtue d'un dallage, ornée de fontaines, de jets d'eau de monuments, de vasques à fleurs et de bancs, elle devient une véritable place de cérémonie et d'agrément.

Le cadre sera digne de la place : au Levant, le Palais épiscopal, puis l'Hôtel de Ville, au couchant, le Palais de justice et la maison des corporations, au sud, les hôtels et restaurants.

Quant au nouveau Collège, il est prévu au sommet de l'avenue de la Gare dans la zone des écoles.

La réalisation de ce projet serait grandiose ; il doterait le Valais d'une centre gouvernemental conçu selon les meilleures traditions.

### Nouveaux quartiers

Comme déjà dit précédemment, la Municipalité envisage, pour loger les 15.000 habitants attendus pour ces prochains 20 et 30 ans, outre le développement normal de la cité, l'aménagement des nouveaux quartiers de Wissingen et des Creusets. Ces quartiers ont aujourd'hui un caractère agricole. Leur équipement sera donc très coûteux.

Ponts, routes, égouts, places et bâtiments publics demanderont un effort considérable : de discipline - d'organisation - de finance.

Au point de vue financier les propriétaires doivent compter pour l'équipement de leur terrain, de Fr. 30.— à Fr. 40.— le m<sup>2</sup>. C'est en effet ce que coûte au prix du jour, la transformation

d'un terrain agricole en place à bâtir. On fera donc bien d'être prudent dans les marchés. Une hausse anormale des prix des vergers, jardins et prairies dont la valeur purement agricole n'excède pas Fr. 20.— le m<sup>2</sup>, pourrait compromettre l'extension de la ville dans ces directions. Les aventuriers en seraient pour leurs frais, car la Municipalité, en cas de hausse excessive des prix des terrains, devrait diriger son effort éditiltaire vers d'autres quartiers.

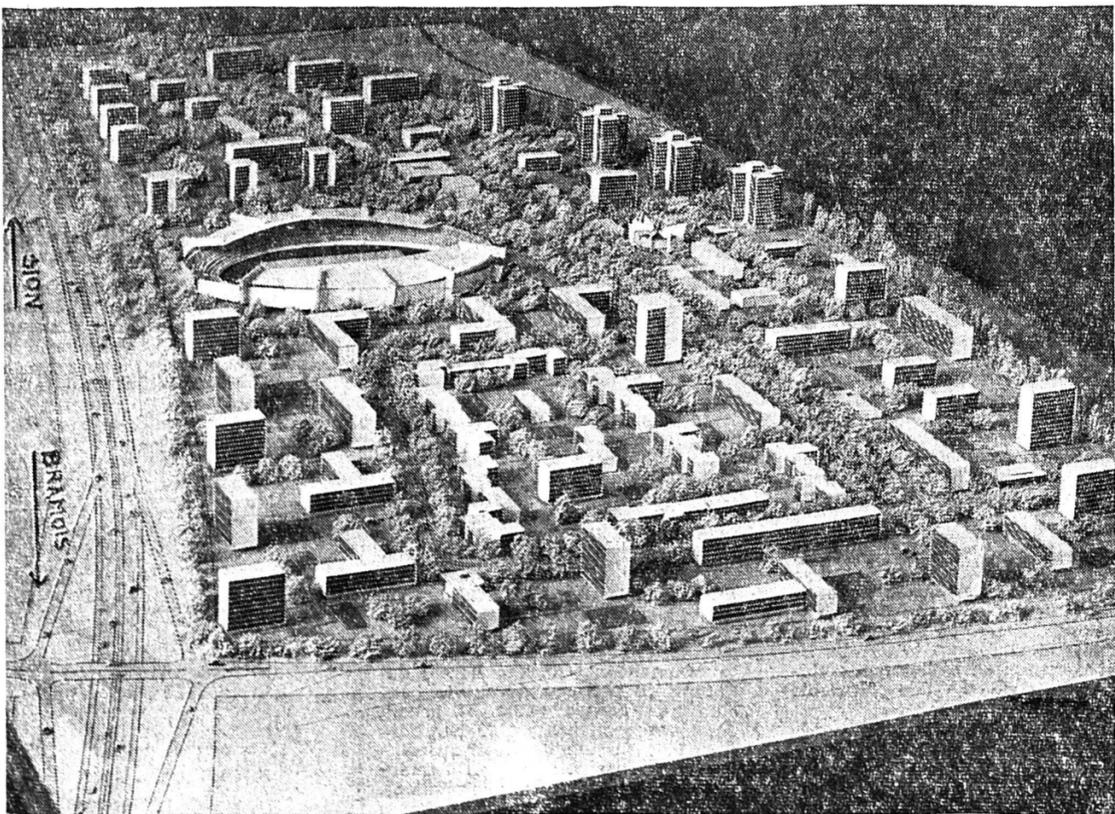
### Organisation

L'aménagement de nouvelles zones exige un esprit de bon voisinage et de collaboration. En effet, de nombreux remaniements et regroupements de terrains seront nécessaires pour permettre la réalisation des constructions projetées à Wissingen et aux Creusets. Il faudra s'entendre pour bâtir en commun, soit dans une société, soit en copropriété. La future législation, régularisant la vente par appartement, facilitera les transactions. On peut s'imaginer que l'on cédera son terrain contre un ou plusieurs appartements... Simple déplacement de fortune.

### Conclusion

La Municipalité propose, comme chacun peut s'en rendre compte, des projets audacieux. Ils sont cependant réalisables si le dynamisme dont fait preuve actuellement notre ville se poursuit et si chacun à sa mesure apporte le meilleur de lui-même à la tâche commune d'aménagement d'une cité où il fait bon vivre en frères sous la protection divine.

Nous publierons une nouvelle maquette dans notre No de demain.



Aménagement de Wissingen et Champsec. Maquette vue de Nax.

(Photo Schmid)

### Sortie annuelle de l'Harmonie municipale

SION (FAV) — L'Harmonie municipale de Sion, cette société chère à tous les Sédunois, qui, on le sait, est dirigée par le commandant Robert Clérisse, ancien chef de la Musique de l'Air à Paris, et présidée avec dévouement par M. Geroudet, a choisi le charmant village de St-Luc, dans le Val d'Anniviers, comme but de sa sortie annuelle qui aura lieu dimanche prochain 25 juin. Une aubade sera donnée à la sortie de la messe de Vissoie ainsi que devant l'hôtel du Cervin qui a grandement facilité les travaux des organisateurs de cette journée. Raquette et broche sont au programme pour satisfaire les appétits.

Après cette sortie annuelle traditionnelle, l'Harmonie entrera en congé jusqu'à l'automne prochain. Bonnes vacances à tous nos musiciens.

### Accident de travail

SION (FAV) — M. Charles Nobs, âgé de 60 ans, travaillant pour le compte d'une entreprise de la région, était occupé à couper du gazon au moyen d'une tondeuse.

A un moment donné, la machine butta sur une pierre et tomba sur la jambe de M. Nobs, qui fut profondément coupé par la lame de la machine.

### Succès valaisan à Paris

SION (FAV). — Nous apprenons que M. Oscar Lager, de Sion, vient de réussir d'une façon particulièrement brillante, à l'Institut César Frank de Paris, ses examens pour l'obtention du diplôme de compositeur musical.

Il couronne ainsi un cycle de cinq années d'étude sur l'harmonie, le contre point, la fugue et la composition. Il a été notamment l'élève de M. Le Guennaut. Pour son diplôme, il a défendu une thèse très remarquée sur « Le Lied contemporain allemand » depuis la mort de Wagner.

Avec un même succès, M. Lager a également terminé ses études à l'Institut grégorien de Paris.

Qu'il en soit vivement félicité !

### La Metallharmonie de Zurich-Wiedikon à Sion

SION (FAV) — Après la Landwehr de Fribourg qui nous a rendu visite au cours du dernier week-end, c'est au tour de la Metallharmonie de Zurich-Wiedikon d'effectuer sa sortie annuelle en Valais. Comme on le constate, notre canton attire toujours davantage les sociétés de l'extérieur. Nous reviendrons plus en détail samedi sur la visite de cette société qui sera reçue par l'Harmonie municipale de Sion.

# Moïse Tschombé serait libéré

La nouvelle de la libération de M. Tchombé émane du radio-reporter katangais Charles Kasadi, qui avait été arrêté en même temps que le président. M. Kasadi est arrivé mercredi à Elisabethville avec 18 autres personnes de l'entourage du président Tschombé, venant de Léopoldville. Toutes ces personnes avaient été arrêtées par le gouvernement central de Léopoldville.

Plus tôt, mercredi, on apprenait dans les milieux officiels, qu'on espérait que le président Tchombé et son ministre des affaires étrangères, M. Kimba, seraient libérés. Les 19 personnes de l'entourage de M. Tchombé arrivèrent mercredi inopinément à Elisabethville par un avion de la ligne de la Sabena. Parmi elles se trouvaient deux députés katangais, des militaires et des membres du secrétariat du président. M. Kasadi déclara que les 19 personnes avaient été incarcérées dans la prison de Makala à Léopoldville : quelques-unes d'entre elles avaient été battues par des soldats congolais, bien que le directeur de la prison eut strictement interdit tout sévices. Les 19 personnes ont été libérées en secret mercredi et conduites à l'aéroport pour éviter une intervention de la population locale. Le radio-reporter a déclaré qu'il n'avait plus revu le président Tchombé et le ministre Kimba depuis leur arrestation. Citant des « sources généralement bien informées », l'agence belge annonçait de son côté que M. Tchombé avait été libéré et qu'il



était arrivé à Brazzaville, où il aurait l'intention de s'entretenir avec l'abbé Youlou. Il gagnerait ensuite Elisabethville.

WASHINGTON (AFP) — Les entretiens qui avaient commencé après 19 h. GMT entre le premier ministre du Japon Hayato Ikeda et le président Kennedy dans la cabine du yacht présidentiel « Honey Fitz » sur le Potomac, ont pris fin à 20 h. 45 GMT.

Ces entretiens ont porté sur les trois sujets suivants : l'établissement d'une commission économique conjointe entre les Etats-Unis et le Japon — les questions commerciales en général intéressant les deux pays — et la question des îles Ryukyu, plus particulièrement sous l'angle des efforts à déployer pour assurer la prospérité économique de leurs habitants.

## Nous sommes prêts à tordre le cou à tous ceux qui attenteraient à notre souveraineté, a dit un maréchal russe lors de son discours

MOSCOU (AFP) — « Goebbels avait demandé à capituler. Martin Bormann est mort », telles sont les deux révélations qu'a faites le maréchal Tchouïkov qui a pris aujourd'hui la parole au Kremlin après le maréchal Malinovsky, au cours des cérémonies commémoratives de l'agression allemande contre l'URSS.

Le maréchal Tchouïkov a précisé que le 1er mai 1945, à 3 heures du matin, le général Krebs était venu lui annoncer le suicide d'Hitler et lui demander un cessez-le-feu de la part de Goebbels. Les Soviétiques voulaient une capitulation inconditionnelle aussi le général Krebs revint-il rendre compte à Goebbels, « dans la nuit du 1er mai, a poursuivi le maréchal, nous apprîmes que Goebbels et Krebs s'étaient suicidés, puis que Bormann avait également péri. C'est ainsi que s'acheva la vie d'un des dirigeants du fascisme ».

Dans la suite de son discours, le maréchal Vassily Tchouïkov, qui commanda les troupes soviétiques en Allemagne de 1949 à 1953, a affirmé que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ni la France n'avaient de droits à Berlin. « Ils ne l'ont pas conquise, a-t-il poursuivi. L'accord sur l'occupation de la ville a été signé après la capitulation allemande. L'occupation de Berlin aurait dû cesser depuis longtemps ».

La fin du discours du maréchal a été consacrée à souligner le rôle prépondérant de M. Khrouchtchev sur le front

## Les manifestations paysannes s'aggravent en France : porte de préfecture enfoncée

Tandis que les manifestations paysannes se poursuivaient de façon sporadique en Bretagne, c'est dans le Poitou, dans l'ouest de la France que se sont déroulés, hier, les incidents les plus violents. Plusieurs centaines de paysans qui s'étaient réunis avec leurs tracteurs sur la place de la préfecture à Poitiers et qui avaient déposé des doléances, ont défoncé en fin d'après-midi la porte de la préfecture et en ont envahi les locaux.

Ils ont déclaré qu'ils voulaient s'assurer que leurs télégrammes de doléances avaient bien été envoyés à Paris. Au cours de brèves bagarres, le chef départemental des services de sécurité et un photographe de presse ont été frappés.

L'agitation risque d'autre part de s'étendre dans les départements du nord de la France et de la région parisienne. Les représentants des fédérations exploitants agricoles de ces régions ont tenu une réunion hier à Paris et ont annoncé qu'ils se considéraient d'ores et déjà comme « en état de mobilisation paysanne ».

Dans la matinée d'hier, le conseil des ministres réuni sous la présidence du général de Gaulle avait consacré une notable partie de ses délibérations au malaise paysan. Il avait adopté des dispositions portant notamment sur le regroupement des exploitations agricoles, sur la sécurité sociale à la campagne et d'un autre côté sur le maintien de l'ordre.

## Réconciliation au Congo

La conférence d'Evian, celle du Laos, la rencontre de Vienne sont autant de faits qui ont éclipsé l'affaire congolaise de la scène politique. Or, comme s'ils avaient profité du silence qui se faisait autour de leurs faits et gestes, les hommes politiques du Congo ont réussi à s'accorder sur un point autour duquel des controverses s'étaient nouées depuis dix mois. Le Parlement congolais va se réunir à nouveau à Léopoldville, dans l'Université de Lovanium. Et c'est l'ONU qui assurera la délimitation de la ville, pendant toute la session. Ceci à la demande de M. Gizenga, le pro-lumumbiste de Stanleyville, qui, à cette occasion, s'est réconcilié avec le président de la République, M. Kasavubu. Pour ce dernier, il s'agit incontestablement d'une vic-

toire diplomatique considérable. Habilement, il a su attendre que tous les frères ennemis se soient éliminés les uns les autres et c'est à lui qu'il appartient maintenant de tirer les marrons du feu. Mais nul ne saurait s'en plaindre si l'on doit aboutir enfin à un règlement de la crise entre Congolais eux-mêmes et sous le seul contrôle de l'Organisation internationale. Cependant, il reste encore bien des difficultés à vaincre. Déjà, les députés katangais se sont opposés à cette réunion du Parlement tant que M. Tchombé n'aura pas été libéré. On sait que les milieux gouvernementaux de Léopoldville s'efforcent depuis un certain temps de convaincre M. Tchombé de se joindre à leur tentative de réconciliation, quitte à lui offrir un poste de ministre

dans le futur cabinet. Mais, jusqu'ici, celui-ci n'a pas fait preuve de bonne volonté. Il y a donc le Katanga, dont il faudra encore régler la participation aux finances de la république (ce qui sera source de difficultés immenses) et il y a aussi le Sud-Kasai et son « roi » Albert Kalondji. Ce n'est pas demain, certes, que le Congo retrouvera la paix dont il a tant besoin et que son peuple, irrité par la baisse constante du niveau de vie depuis l'indépendance réclamée à cor et à cri.

Il est cependant de bon augure que l'ONU soit autorisée par les Congolais à participer à cette œuvre de réconciliation nationale. Cela montre une fois de plus qu'elle sait parfois se rendre indispensable.

André Rougemont.

## Les ministres et le problème du Haut-Adige



Comme deux querelleurs dans une arène, le ministre de l'Intérieur de l'Italie, Mario Scelba, et le leader du parti populaire du Haut-Adige (Südtiroler Volkspartei), Silvio Magnano, se regardent sur notre photo dans les yeux (le premier à gauche, les mains jointes ; le dernier à droite, penché sur une béquille). Cette rencontre avait lieu dans une ruelle de Bozen.

## On pense connaître ce soir les résultats des entretiens zurichoïses des trois princes laotiens

Les trois princes laotiens annonceront, « au plus tard jeudi soir », le résultat de leur colloque de quatre jours à Zurich. Ils n'ont cependant pas réussi à se mettre d'accord jusqu'à présent sur les deux points les plus sérieux : la personnalité du chef du futur gouvernement de coalition et la répartition des portefeuilles.

Le véritable litige qui oppose le prince Boun Oum aux deux autres princes est un problème de politique intérieure. Le prince Souvanna Phouma voudrait former un gouvernement provisoire sans avoir à se présenter devant la chambre laotienne, « fabriquée », à son avis, par le gouvernement Boun Oum. Il craint un accident en se présentant devant cette chambre qui pourrait lui refuser l'investiture. Le roi Savang Vatthana du Laos, qui, semble-t-il, a fort peu de sympathie pour le prince Souvanna, pourrait en tirer prétexte pour confier à une autre personnalité le soin de former un gouvernement.

La tendance Boun Oum, quant à elle, s'en tient toujours à une réforme de la Constitution qui permettrait au roi de diriger le gouvernement.

Les choses en sont là. La journée d'aujourd'hui paraît devoir être décisive à Zurich. Le prince Korodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, qui a paru jusqu'à présent se tenir à l'écart des tractations entre les trois princes laotiens, sera peut-être amené à pro-

noncer son arbitrage. D'autant plus qu'il attend la fin des conversations de Zurich pour donner à sa délégation à la conférence de Genève l'occasion d'intervenir. Il aurait en effet l'intention de soumettre à cette conférence un document de synthèse sur les projets déjà soumis.

## Le commandant Robin remet ses décorations car il a été condamné à 6 ans de détention

PARIS (AFP) — Le chef de bataillon Georges Robin, que le haut tribunal militaire a jugé hier, commandait le groupement de Commandos Parachutistes au moment où éclata à Alger le mouvement insurrectionnel du 22 avril dernier.

L'accusation lui reproche notamment d'avoir investi avec ses unités, sur les ordres de Maurice Challe, le Palalis d'Eté où réside M. Jean Morin, délégué général du gouvernement, et où se trouvait M. Robert Buron, ministre des Travaux publics et des Transports, de passage à Alger. L'opération se déroula sans coup férir et les deux personnalités furent d'abord placées sous la surveillance des parachutistes avant d'être internées à In-Salah, dans le Sud-Algérien.

Le commandant Georges Robin, qui a 40 ans, se présente devant le haut tribunal en grande tenue. Il arbore toutes ses décorations. Engagé dans l'armée en 1939 alors qu'il n'avait que dix-huit ans, il a participé depuis à toutes les campagnes et compte onze citations.

Me Pierre Virenque, qui a la charge de défendre le commandant Robin, prononce une brève plaidoirie pleine de dé-

motion. Aucun des faits n'est contesté, déclare le défenseur. Robin a peut-être commis une erreur, un manquement à la discipline, mais il n'a pas cessé d'être un homme d'honneur.

Après une courte délibération, le haut tribunal revient avec la sentence : six ans de détention criminelle pour Georges Robin. A cet énoncé, l'accusé enlève ses décorations et les remet à son avocat. Puis, impassible, il s'en va entre deux gardes.

## Manifestations musulmanes

ALGER (AFP) — Les manifestations musulmanes ont repris hier au village de Taher, situé à 8 km. au sud-est de Djidjelli.

Un hélicoptère qui survolait la manifestation a essuyé des coups de feu et a riposté. Deux Musulmans ont été blessés.

Les commerçants de Djidjelli ont fermé leurs magasins.

## Tableaux « CHINOIS »

tissés et peints  
SHOES S.A. - SION  
15, rue de la Dixence



## Une image inhabituelle du port de New York

... De l'eau, rien que de l'eau et pas un seul bateau en vue. Cette scène déserte pourrait bien être prise de ce film d'anticipation mondialement connu qui montre notre monde après une guerre atomique, ayant détruit toute vie humaine et animale. Mais la photo de New York est de nos jours. Elle montre le port complètement vidé, et elle est prise de Stater Island. La grève de 82 000 marins a pratiquement paralysé tout trafic maritime aux Etats-Unis. Etant donné que les négociations entre le syndicat des marins américains et le secrétaire d'Etat pour le travail, Arthur Goldberg, viennent d'échouer, le port de New York gardera encore cet aspect désert et inhabituel pendant un certain temps.

## Vientiane demande une enquête

VIENTIANE (Reuter). — Le gouvernement de Vientiane accuse les forces de gauche d'avoir violé le cessez-le-feu « de manière préméditée » dans les provinces de Xieng Khouang et Sam Neua. Il demande à la commission internationale de contrôle de faire une enquête.

Vientiane affirme que le Pathet Lao a attaqué ses positions près de Padong avec des mortiers et de l'artillerie, dans la nuit du 19 au 20 juin. D'autres attaques, avec de l'artillerie lourde, ont eu lieu près de Phon Savan les 16, 17 et 18 juin.

## L'ingénieur du barrage de Malpasset inculpé

DRAGUIGNAN (AFP) — L'ingénieur responsable du choix du site et de l'étude du terrain pour le barrage de Malpasset — dont la rupture causa, durant l'hiver de 1959, la catastrophe de Fréjus — a été inculpé en conclusion de l'instruction judiciaire.

C'est un ingénieur en chef du Génie rural, dont le service, qui se charge des travaux d'art intéressants les campagnes, avait décidé l'édification de cet ouvrage pour irriguer une partie du département du Var, sur la côte d'Azur, dans le Midi de la France.

Les enquêtes menées sous la direction de professeurs géologues et de techniciens avaient révélé que l'origine de la catastrophe résidait dans le terrain. Le sous-sol constitué de roches non stabilisées avait cédé. L'étude préalable avait été insuffisante.

En revanche, la construction elle-même, la célèbre voûte mince de l'ingénieur Coince était mise hors de cause. Le responsable du Génie rural est inculpé d'homicide par imprudence, 421 morts et disparus, 230 millions de nouveaux francs de dégâts.